

**POUR VOUS  
ABONNER:  
647-3333**  
Extérieur:  
1-800-463-2362

# LE SOLEIL

**POUR  
VENDRE  
LOUER  
ACHETER**  
LES  
ANNONCES CLASSÉES  
**647-3311**

**DIMANCHE 23 FEVRIER 1992**

QUÉBEC, 96<sup>e</sup> ANNÉE, NO 56  
46 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3.50** T.P.S. 024 **4.04**  
TVQ 0.30

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES **60¢** Plus T.P.S. TVQ

**50¢** Plus T.P.S. TVQ

## LE SPORT



### Les Nordiques s'éloignent du quatrième rang

Les Whalers de Hartford ont porté un dur coup, hier, aux chances des Nordiques de Québec de les devancer au quatrième rang de la division Adams. **S-7 et S-8**

## LE QUÉBEC

### Le 1er juillet sera fêté le 29 juin...

Un million et demi de travailleurs québécois célébreront cette année la Confédération le 29 juin, et les autres seront en congé le 1er juillet même. **A-3**

## LES ARTS

### « Tous les matins du monde » remporte sept Césars

Le film d'Alain Corneau sort le grand triomphateur de la soirée des Césars, suivi de celui qu'on n'attendait pas là. « Delicatessen ». **A-8**

## L'ENTREVUE

### « Je suis lavé, blanchi », affirme Pierre Lacroix

Le télévangéliste était acquitté, mardi, par la cour d'appel du Québec d'une accusation de grossière indécence. La saga judiciaire de Pierre Lacroix est terminée. **A-11**

## LE MONDE

### Retour au calme entre le Liban et Israël

Pour éviter de nouvelles représailles israéliennes, les milices pro-iranienne et pro-syrienne au Liban ont décidé de mettre un terme aux tirs de roquettes. **B-4**

## L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	B-6 à B-10
Arts	A-8 et A-9
Bandes dessinées	B-14
Décès	B-12
Économie	B-5
Éditorial	A-10
En coulisses	A-8
Environnement	B-3
Horoscope de la semaine	B-9
L'Audio-Vidéo	B-2
L'Entrevue	A-11
Le Monde	B-4
Le Rock	A-9
Où aller à Québec	B-11
Pierre Champagne	B-13
Tendances	B-1 à B-3

TABLOID	
Ce soir à la télé	S-20
Échecs	S-19
Feuilleton	S-18
Jeux du dimanche	S-19
Météo	S-20
Mots croisés	S-18
Mot mystère	S-19
Scrabble	S-18
Sport	S-1 à S-17

## LA MÉTÉO

Ensoleillé. Températures près des normales saisonnières. Max. : -4 ; min. : -15. Demain : ennuagement en fin de journée. Max. : -3 ; min. : -11. **S-16**

# Les Canadiens à Lahr prêts pour la Yougoslavie

## Le suspense enfin terminé

Les soldats ont pris les bouchées doubles, hier, à la base canadienne de Lahr, en Allemagne, en prévision de leur prochain départ pour la Yougoslavie. D'un coup de pinceau, les véhicules peints aux couleurs de la guerre se sont retrouvés dans la tenue blanc et bleu de l'ONU. Le colonel Michel Jones, qui commande le 22e, n'a rien dit à ses hommes. Il s'est simplement présenté devant eux son béret bleu sur l'oreille et l'écusson des Nations unies cousu sur son « combat ».

### LE SOLEIL

Sur le qui-vive depuis des semaines, les 580 soldats du 1er bataillon du Royal 22e Régiment ont poussé un soupir de soulagement. Finis le suspense

et l'incertitude qui durait depuis des jours. « Les gens savaient depuis un bon moment qu'ils allaient partir. Il ne manquait que la confirmation, dit le sergent Didier Naulleau, mécanicien de métier qui fera partie du contin-

gent canadien. Les gars sont contents de savoir à quoi s'en tenir. »

« Le moral est bon. Pour une fois qu'il y a de l'action », lance un autre Casque bleu qui a trouvé l'attente si longue que le doute s'est un moment emparé de lui. Il a craint de ne jamais partir.

La date du départ n'a pas été fixée. « Le régiment va commencer à se déployer en dedans de 15 jours », croit le sergent Naulleau qui explique que déployer un bataillon au complet

en si peu de temps, « c'est faisable, mais délicat ».

Selon le major Norbert Cyr joint à son domicile en fin de journée, la contribution canadienne à la force de paix oscille autour de 1200 militaires, soit près de 10 % de la force totale de 14 000 hommes. Mais c'est le 1er bataillon du Royal 22e Régiment, augmenté de deux compagnies d'infanterie du Royal Canadian Regiment (RCR) de Baden-Solingen et d'un peloton de reconnaissance du 8e Hussards de Lahr, qui formera l'ossature du contingent

canadien. Autour de ce groupe de bataillons de 900 soldats se grefferont d'autres services comme 270 ingénieurs du 4e Régiment de génie de combat (4CER) de Lahr et un peloton d'une trentaine de policiers militaires.

Du 1er bataillon du 22e partiront 400 hommes sur un potentiel de 580. « Il restera une arrière-garde d'environ 180 hommes, expliquent deux Casques bleus. Essentiellement des blessés et des soldats qui ont

*Suite A-2, Suspense...*

## La tâche ne sera pas facile

BELGRADE (Reuter, AFP) — Les premiers éléments de la force de la paix envoyée par l'ONU en Yougoslavie pourraient y arriver dans deux semaines, mais se heurteront à de nombreux problèmes matériels, a déclaré hier le colonel John Wilson, officier de liaison des Nations unies en Yougoslavie.

Les premiers Casques bleus devront se méfier des mines, risqueront d'être la cible de tireurs isolés et vivront sous la tente, du moins dans un premier temps, a-t-il ajouté.

De plus, de nombreux détails sont loin d'être réglés, a-t-il précisé.

De source proche de l'ONU, on estime que le déploiement des Casques bleus et le retrait simultané de l'armée yougoslave de Croatie prendront cinq à six semaines.

« C'est une tâche énorme de rassembler 14 000 personnes à travers le monde et de s'assurer que lorsqu'elles arriveront, elles pourront survivre dans ce qui est pour l'instant un environnement totalement hostile », a noté le colonel Wilson.

« Il n'y aura pas beaucoup de troupes sur le terrain pendant au moins deux semaines. »

Trente et un pays, dont le Canada, ont accepté de contribuer en hommes à la force de l'ONU, baptisée FORPRONU

*Suite A-2, Tâche...*



Michel Daignault n'en revient tout simplement pas d'avoir été coiffé par le Coréen sur le fil d'arrivée, dans le relais 5000 mètres de patinage de vitesse sur piste courte.

## À .04 de seconde de l'or



ALBERTVILLE (PC) — La formation masculine canadienne a décroché, hier, la médaille d'argent lors du relais 5000 mètres de la compétition de patinage de vitesse sur courte piste des Jeux d'Albertville.

L'équipe canadienne était formée du Montréalais Michel Daignault, des Chicoutimiens Frédéric Blackburn et Sylvain Gagnon, ainsi que de Mark Lackie, du Nouveau-Brunswick.

La Corée a gagné la médaille d'or en un temps record

de 7:14.02 secondes, suivie du Canada, en 7:14.06, et du Japon, en 7:18.18.

Chez les dames, Nathalie Lambert, de Montréal, a chuté

*Suite A-2, Or...*

**Autres textes en pages S-1 à S-6**

## Constitution Chrétien assouplit ses positions

HULL — Poussé par l'aile québécoise de son parti, Jean Chrétien quittera le congrès de sa formation aujourd'hui avec une position constitutionnelle assouplie par rapport à ses positions de l'époque du lac Meech.

### LE SOLEIL

En vertu d'une résolution adoptée massivement hier soir par les militants libéraux réunis au Palais des congrès de Hull, le chef libéral modifie effectivement ses positions antérieures sur la société distincte et la primauté absolue de la Charte canadienne des droits et libertés.

Au cours de la course au leadership libéral, soit quelques mois avant l'échec des accords du lac Meech, M. Chrétien proposait que la reconnaissance du caractère distinct du Québec soit limitée au préambule de la Constitution, afin de ne pas conférer de pouvoirs spéciaux à la province. Il voulait également de la sorte protéger la Charte dont il tenait à la primauté absolue.

En vertu du texte approuvé par les délégués libéraux, le

*Suite A-2, Chrétien...*

**Autre texte en page A-4**

## « Place de l'Étoile », 540, Charest Est

« Savez-vous pourquoi la terre est ronde ? Pour que l'amour puisse en faire le tour — Teilhard de Chardin ».

### DEUXIÈME DE 7

#### LE SOLEIL

C'est l'une des nombreuses inscriptions, citations, proverbes et maximes affichés dans les multiples couloirs et bureaux de la DPJ. La plupart des photos d'enfants qu'on y retrouve : beaux, gais, enthousiastes. De ces photos d'enfants, les travailleurs sociaux de la DPJ en ont des tonnes partout sur leurs murs, sur leur pupitre, sur leurs classeurs, dans leur bibliothèque. Pour se rappeler qu'ils ne sont pas tous maltraités ? Peut-être...

Sans doute aussi pour briser la morosité, la lourdeur, le

drame permanent de leur univers quotidien. Des parents défaits, désespérés ou rendus fous furieux par le sort. Des enfants au visage éteint, l'âme craquée, ou déjà irrémédiablement résignés au pire.

Certains jours, ce cortège défile presque à la queue leu leu dans le grand labyrinthe de la DPJ, ce secret peut-être le mieux gardé du centre-ville de Québec. Et alors peut survenir l'explosion, n'importe quand : « Gardez-les vos crises d'enfants si c'est ce que vous voulez ! » crie une femme enragée, en claquant la porte d'un bureau.

540, Charest Est, par-devant, mail Centre-Ville, par derrière, la DPJ est vaguement

située au-dessus du turbulent Tapis Rouge, dans le même immeuble que l'ex-Bonimart converti en Zellers. L'ascenseur public — parce qu'il y en a un privé au 560, contrôlé par la « police » de la DPJ — nous ouvre le troisième étage sur un imposant gardien en uniforme, à presque égalité avec le comptoir de la réception.

Juste à gauche, une salle d'attente fermée avec téléviseur et toilettes. Au fond de cette salle, une table et quatre chaises blanches miniatures pour enfants. Plus quelques toutous ici et là.

**Il a beau courir...**

L'espace de la DPJ est aménagé à la façon de Place de l'Étoile, à Paris. Une grande zone ouverte au centre, avec de multiples artères diagonales qui en partent (ou qui y

convergent !) dans toutes les directions à la fois et qui débouchent tout au fond sur de grands cercles périphériques. Les artères seraient les couloirs. Mettez maintenant des murs à la place des trottoirs et une porte de bureau par porte de maison : puis essayez de vous retrouver !

« Si un enfant veut s'échapper d'ici, explique M. Girard, patron de l'escouade des transporteurs, on le laisse se perdre à sa guise... et on va l'attendre à la seule porte de sortie possible, au cas où il y parviendrait ! »

Ce sont les jeunes contrevenants qui sont le plus susceptibles de tenter le coup. L'un

*Suite A-2, Place...*

**Autre texte en page A-2**



NDLR — Notre journaliste Alain Bouchard a pu séjourner deux semaines à l'intérieur même du complexe appareil qu'est la Direction de la protection de la jeunesse. Il raconte, dans les moindres plis et replis. Des noms, des lieux et parfois d'autres pistes ont dû être brouillés, de manière à respecter les règles de confidentialité formellement prescrites par la loi en la matière.

**LE SOLEIL  
VOUS AMÈNE  
AU SOLEIL**  
(Il suffit d'être abonné! 647-3333)

**FÉLICITATIONS Mme D. RAYMOND, CACOUNA**  
Le Soleil vous offre un voyage double en Floride

Tirage sous la supervision de Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne

**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

## Suites de la première page

## Suspense...

fait la guerre du Golfe l'an dernier. Mais aussi des militaires qui attendent leur « rotation », c'est-à-dire leur rapatriement au Canada cet été.

## La rotation

La question du retour au pays dans trois mois n'est pas une mince affaire pour les conjoints des gars qui partent pour la Yougoslavie normalement pour une mission de six mois. « Je rentre ou je rentre pas au Québec le 14 juin ? » s'interroge Nathalie Landry, de Québec, qui avoue sans ambages que c'est cette incertitude-là qui la stresse le plus. « Mon sentiment est partagé par toutes les femmes des gars en rotation, ajoute-t-elle. Louis parti, rien ne me garantit qu'on va le relever en juin. Il peut rester six mois comme trois mois, ça dépend des événements. »

Nathalie, qui va goûter pour la première fois à une longue séparation, était plutôt perplexe hier. « Je n'ai pas peur et je ne suis pas contente », a-t-elle laissé tomber avant d'ajouter que « la paix n'était pas faite en Yougoslavie et le cessez-le-feu bien fragile ». Mais elle refuse d'envisager le pire. « Il ne faut pas penser à ces choses-là », a courageusement répliqué la jeune maman d'une fillette de deux ans.

Les retours au Canada à l'été, c'est une question délicate pour les autorités militaires. « Notre objectif est que la mission en Yougoslavie n'affecte en rien le calendrier de retours, a déclaré le major Cyr. Il se peut qu'à un moment donné, on n'ait d'autre choix que d'annuler certains dépôts, mais l'impossible sera tenté pour éviter les reports. »

Bien qu'à Lahr, les militaires travaillent fébrilement à tour de rôle 24 heures sur 24 pour préparer le grand départ, le major Cyr confirme que la date exacte du déploiement en Yougoslavie n'est pas encore arrêtée, pas plus que le nom de l'officier qui commandera le contingent canadien.

Mais il reconnaît qu'il y avait de l'électricité dans l'air, hier, à Lahr et à Baden. La décision a eu beaucoup d'effet sur les deux bases situées à une soixantaine de kilomètres l'une de l'autre, a admis le major. Les gars ne sont pas nerveux, mais très excités. Pour l'instant, la Yougoslavie, c'est encore l'inconnu. »

## Tâche...

(Force de protection des Nations unies).

Les Casques bleus seront déployés dans trois « zones protégées des Nations unies en Croatie » ayant d'importantes populations de souche serbe : la Krajina, la Slavonie occidentale et la Slavonie orientale.

Un certain nombre d'observateurs militaires seront stationnés en Bosnie-Herzégovine voisine.

## Volte-face de Babic

Plusieurs dirigeants de la Krajina, parmi lesquels le président Milan Babic, se sont vigoureusement opposés à l'envoi de cette force. Toutefois, Babic a fait volte-face, hier, en annonçant qu'il coopérerait avec la force de paix.

« Je peux affirmer que dans la Krajina, les Casques bleus ne seront pas empêchés d'accomplir leur mission. Nous allons les aider », a déclaré Babic à l'agence de presse yougoslave Tanjug.

## Sous des tentes

Le colonel Wilson a précisé que des soldats devront dormir sous des tentes, « de nombreux bâtiments qu'ils auraient pu occuper étant soit démolis, soit dans un état très délabré ».

Mais le problème principal reste les mines. « Les deux parties m'ont assuré qu'elles feraient de leur mieux pour retirer ces mines, mais elles ignorent où sont localisées nombre d'entre elles. Des mines ont été posées par des gens qui sont partis ou ont été tués », a expliqué le colonel Wilson.

Il a ajouté que chaque camp sera responsable du désarmement de ses forces et de la collecte des armes. Celles-ci seront rangées dans des armeries dont les autorités locales auront une première clé et les Nations unies une deuxième clé.

Outre son retrait de Croatie, l'armée yougoslave a accepté d'achever, d'ici au 15 avril, son retrait de la république de Macédoine, qui a déclaré son indépendance en août dernier, rapporte l'agence Tanjug à Belgrade.

D'autre part, la Slovaquie « permettra le transit par son territoire des troupes et équipements de l'ONU », a déclaré le ministre slovaque des Affaires étrangères, Dimitrije Rupel, cité par l'agence croate Hina.

## Trêve troublée

Pendant ce temps, en Croatie, la trêve a été troublée, hier, à Osijek où l'alerte générale a été déclenchée en début d'après-midi. Un soldat croate, selon la télévision croate, y avait été tué la nuit précédente par des tirs fédéraux.

Tanjug a, de son côté, annoncé que deux soldats fédéraux avaient été blessés, vendredi soir, dans les environs d'Oriolik, à l'est de Zagreb.

## Chrétien...

caractère distinct n'est plus inscrit dans le préambule. Il se retrouve inclus dans la Charte canadienne des droits et libertés et, en influence l'interprétation.

« La réforme constitutionnelle doit prévoir que l'interprétation de la Charte concorde avec deux valeurs que partagent les Canadiens, d'une part avec la protection et la promotion du caractère distinct de la société québécoise et, d'autre part, avec la protection et le développement linguistique et culturel des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire », peut-on lire dans la résolution.

## Répartition des pouvoirs

Dans la section de la répartition des pouvoirs, le Parti libéral reconnaît par ailleurs la nécessité de donner au Québec « des pouvoirs nécessaires à la protection et à la promotion de la langue et la culture françaises sur son territoire ».

Toujours sur cette question des pouvoirs, le document adopté ouvre une porte pour que le Québec n'empêche pas, par son veto, les neuf autres de déléguer au fédéral l'une de leurs responsabilités afin de se doter d'un programme commun. Dans le cas des normes nationales en éducation, par exemple, Québec pourrait conserver sa compétence avec pleine compensation, sans pour autant empêcher que l'ensemble des autres provinces ne transfèrent leur compétence à Ottawa.

La position libérale est encore bien loin de répondre aux exigences du rapport Allaire cependant, se limitant à créer de nouveaux domaines de compétence partagée en matière de formation de la main-d'œuvre, de développement régional et d'environnement.

Les assouplissements acceptés par Jean Chrétien n'ont pas échappé aux tenants de la ligne dure pour un Canada central fort. Au cours d'une session de questions-réponses, un militant ontarien, Patrick Kutney, l'a accusé d'avoir dévié des balises qu'il avait lui-même fixées lors de l'épisode de Meech.

Le chef libéral a pour sa part soutenu ne pas avoir trahi ses principes. « Le comité a travaillé à partir de la proposition de réforme constitutionnelle en neuf points que j'avais soumises à Montréal. Mais il faut savoir aussi garder une certaine flexibilité », a-t-il indiqué, se disant confiant que la tentative de réforme en cours soit couronnée de succès si tout le monde reste raisonnable.

## Main tendue

Dans l'entourage immédiat du chef libéral, on ne cache pas que les

6/49	Sélect 42
1-12-20-25-29-43	1-2-13-17-25-37
(complémentaire)	(complémentaire)
37	20
LA QUOTIDIENNE	mise-tôt
tirage du 22-02-92	15-24-32-36
6-6-0	EXTRA
8-0-1-2	407045

## L'escouade des transporteurs-orchestres

Jour de visite du bébé Simon à sa mère en prison : le transporteur Danny B. roule jusqu'à Cap-Rouge y quérir l'enfant dans sa famille d'accueil, pour l'amener ensuite à la Maison Gomin du boulevard Saint-Cyrille.

## LE SOLEIL

D'ordinaire enjoué et souriant, le bébé arrive cet après-midi-là en pleurant. Il a une grippe et une otite, informe Danny B., qui s'est immédiatement soucie du diagnostic. Comme il se soucie de tout le reste : apporter le bon siège de bébé, prévoir une couverture supplémentaire, un biberon, etc. Simon a 10 mois. Danny B. le trimbale depuis sa naissance, le cajole, le fait rire, le console et le change de couche s'il le faut.

À la DPJ, Danny B. a le titre net, fret, sec de « transporteur ». Alors qu'il est policier, gardien de sécurité, garde du corps, un peu papa, un peu grand-frère, un peu bonniche, etc. Et bien sûr chauffeur d'abord. La nuit qui suivait la visite en prison, il allait à Montréal déposer une jeune contrevenante à l'Institut Pinel. Voyage de cinq heures aller-retour. Et au petit matin, il conti-

nait de trimer.

Pour Pinel, le transporteur a utilisé une voiture dont les portières arrière ne s'ouvrent pas de l'intérieur ; comme dans la police. Les transporteurs de la DPJ en ont quatre comme celle-là. Plus les 12 régulières qu'administre et répartit prestement Mme Moffet, avec sièges d'enfant et biberons au besoin ; et que les travailleurs sociaux utilisent parfois seuls. Leur sécurité n'est heureusement pas menacée à chaque mission.

Danny B. est le plus jeune transporteur de l'équipe. Il adore le métier, mais est rivé à son télé-appel 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Qui, sur terre, accepterait de maintenir ce régime bien longtemps ? La question le ronge un peu...

## Coûteux, poignards, etc.

C'est l'agence Securibeq qui a le contrat du transport sécuritaire, à la DPJ. Elle y maintient 12 hommes à plein temps, plus cinq réservistes incluant deux jeunes transporteurs assignés

à des déplacements très spéciaux ; par exemple, une victime de viol qui refusera d'être transportée par un homme.

Le patron des transporteurs ouvre des tiroirs, déballé des sacs, déroule des laizes. Il en sort deux bonnes douzaines de couteaux, poignards, armes artisanales, plus une ceinture de balles modèle Rambo. « Ce sont toutes là des armes trouvées sur des jeunes contrevenants, explique M. Girard. Souvent dans les bottes, quand par exemple il s'agit de skins. Mais aussi dans les chemises, dans les sous-vêtements, etc. » Le paquet étalé sur le bureau est celui de 1991. Securibeq détruit le tout chaque fin d'année. Et certaines fins d'année, la collection comprend aussi des revolvers.

Ces seules armes expliquent déjà pourquoi les transporteurs de la DPJ ont une formation policière : comme Danny B. qui est même passé par Nicolet.

Si ce dernier amène de gentils bébés comme Simon voir leur maman en prison, il lui arrive aussi de transporter et de garder des p'tits durs à qui il a dû passer les menottes aux pieds et aux mains. Et qui, eux, s'ils ne vont



pas en prison, c'est bien seulement parce qu'ils n'ont pas 18 ans.

Le matin des comparutions, au tribunal de la jeunesse, un ou des transporteurs font le tour des familles et des centres d'accueil de Québec y cueillent les enfants et adolescents qui devront parader devant le juge. Enfants maltraités, dits en protection, ou enfants « maltraitant », dits jeunes contrevenants. Mais les courses des transporteurs ne sont pas aussi courtes. « Il nous arrive d'aller jusque dans les provinces voisines », raconte M. Girard.

Et de se taper alors des randonnées de 20 heures, pour livrer une « marchandise » parfois fort abimée...

DEMAIN : En haut de 15, on panique !

efforts sont réels pour tendre la main aux Québécois. « Il y a clairement une évolution depuis Meech, même si on ne le reconnaît pas encore au Québec », souligne un proche conseiller.

On a d'ailleurs tout fait dans les coulisses du congrès pour que rien ne vienne entraver cet effort de rapprochement. Les trois résolutions constitutionnelles en provenance du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta qui devaient être étudiées, ont effectivement été fondues, en s'en tenant presque uniquement aux paramètres de celle du Québec.

La résolution devenue alambiquée par son désir de ménager les susceptibilités et de répondre aux besoins d'un peu tout le monde, inclut la possibilité de quatre formules d'amendement, toutes redonnant un droit de veto au Québec. S'y retrouvent aussi le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale, l'idée d'un Sénat réformé élu, efficace et représentant les provinces d'une manière beaucoup plus égale, et enfin, la nécessité de faire sanctionner la réforme par un référendum national.

Convenant que ce n'est pas le rapport Allaire, le député André Ouellet soutient, quant à lui, que la résolution libérale contient tout ce qu'il faut pour arriver à un compromis satisfaisant pour l'ensemble des Canadiens.

En compagnie du député Paul Martin, à l'origine de la résolution québécoise adoptée une première fois lors du congrès provincial de Sherbrooke, M. Ouellet a participé à bon nombre de conciliabules afin de répondre aux préoccupations de tous.

Forts de l'absolue certitude que la direction du Parti libéral du Canada n'allait pas permettre qu'on pose le moindre geste susceptible d'être perçu comme une gifle au Québec, ils ont eu raison de toutes les critiques.

## Or...

et a été éliminée en demi-finale du 500 mètres. Annie Perreault, de Bromptonville, a également chuté et a subi l'élimination lors de la ronde quart de finale.

La médaille d'or est allée à l'Américaine Cathy Turner devant la Chinoise Li Yan et la Coréenne Ok Sil Hwang.

Le Canada était bien placé pour rafler une autre médaille en bob à quatre, mais le quatuor de l'Ontarien Chris Lori a pris le quatrième rang, ratant le podium de 11 centièmes de secondes.

De son côté, l'équipe de Dennis Marineau, de Calgary, a été disqualifiée à la suite d'une fausse manoeuvre au départ de la troisième manche.

L'équipe d'Autriche Un, pilotée par Ingo Appelt, a remporté la médaille d'or avec une avance de deux centièmes de seconde sur l'Allemagne, soit le plus petit écart jamais enregistré dans une épreuve olympique de bob à quatre.

Le Canada a bien remporté une autre médaille, de bronze celle-là, mais au curling, un sport de démonstration.

La formation de la skip Julie Sutton, de la Colombie-Britannique, a vaincu le Danemark 8-3, en huit bouts pour enlever le troisième rang. L'Allemagne a remporté l'or en disposant de la Norvège.

Chez les hommes, le Canada s'est contenté du quatrième rang. La formation du skip Albertain Kevin Martin s'est inclinée 9-2 devant les Américains. En finale, la Suisse a battu la Norvège.

## L'or en jeu

Le Canada fera face à l'équipe de la CEI, aujourd'hui, en finale du tournoi de hockey.

La tâche ne sera pas facile pour la troupe de Dave King, qui a subi un revers de 5-4 contre la CEI, en ronde préliminaire.

Le dernier titre olympique du Canada, au hockey, remonte à 1952. Depuis, le Canada n'a récolté qu'une médaille de bronze, en 1968.

Hier, la Tchecoslovaquie a battu les États-Unis 6-1 pour mériter la médaille de bronze. La Suède, championne du monde en titre, a battu l'Allemagne, 4-3, pour s'assurer de la cinquième place et la Finlande a vaincu la France 4 à 1 dans la rencontre pour le septième rang.

En ski alpin, le Norvégien Finn Christian Jagge a détrôné l'Italien Alberto Tomba, en remportant le slalom, dernière épreuve de ski alpin des Jeux.

L'Ontarien Rob Crossan a terminé 20e et Willy Raine, de la Colombie-Britannique, 29e. L'Ontarien Brad King est sorti de piste et a été éliminé.

En ski de fond, le Norvégien Bjorn Daehlie a mérité sa troisième médaille d'or des Jeux en remportant la course des 50 kilomètres.

L'Ontarien Wayne Dustin, de Sault Ste. Marie, a été le meilleur Canadien avec une 46e place. Darren Derochie, de Silver Star, en Colombie-Britannique, a terminé 61e, tandis qu'Alain Masson, de Hull, était contraint à l'abandon.

## Décès tragique

Les records du monde masculin et féminin ont été améliorés lors de la finale du ski de vitesse, spécialité en démonstration, finale marquée par le décès tragique du skieur suisse Nicolas Bochatay. Ce dernier, qui filait à une vitesse vertigineuse, n'a pas pu éviter la collision avec une dameuse lors d'une séance d'entraînement.

Le Français Michael Pruffer a fait passer son record de 223,731 kilomètres à l'heure, établi en 1987, à 229,299 km-h pour facilement remporter l'épreuve devant le Français Philippe Goitschel et l'Américain Jeffrey Hamilton.

Le Canadien Vincent Poscente, de Calgary, s'est classé 15e avec une vitesse de pointe de 216,737 km-h.

Enfin, l'Allemagne est assurée de terminer au premier rang du tableau des médailles.

Les Allemands revendiquent un total de 26 médailles, dont dix d'or ; la CEI est deuxième avec 22, suivie de l'Autriche avec 21.

Le Canada a récolté deux médailles d'or, deux d'argent et deux de bronze et il est assuré d'au moins une médaille d'argent au hockey.

Le Canada fera donc mieux qu'aux Jeux de Calgary, en 1988, alors qu'il avait dû se contenter de cinq médailles, dont aucune d'or.

## Place...

d'eux s'est déjà enfui par le plafond de la salle de toilettes, en y enlevant l'une des tuiles acoustiques. Il s'est mis à circuler partout dans le plafond. Et à tout moment, il y avait une patte qui surgissait dans le bureau de quelqu'un ! C'est même ainsi qu'il fut capturé ! « Voilà pourquoi le plafond de la salle de toilettes de l'Urgence est maintenant *bolté* », explique un transporteur.

Une centaine de travailleurs sociaux plus une douzaine de techniciens en service social besognent dans cette drôle de place de l'étoile. Avec les employés de soutien, ça lui fait facilement 150 personnes, dont une très grande majorité de 70 % de femmes.

## L'antichambre

Tout au fond, c'est le secteur de l'Urgence, modèle sécurité maximale. Pour y accéder, il faut d'abord traverser une porte surveillée par caméra et contrôlée par verrou électronique du haut du troisième étage. Et ensuite prendre un ascenseur qui ne s'arrêtera à ce palier que par le téléguidage des transporteurs de faction qui, en quelque sorte, servent en même temps de police de la DPJ.

Le quartier général des transporteurs est situé dans ce que la DPJ appelle la salle de garde, et ce qu'elle aurait très bien pu appeler l'antichambre : antichambre d'une famille d'accueil, antichambre d'un centre ouvert, antichambre d'un centre fermé, antichambre de l'espoir ou antichambre du désespoir. C'est là que transitent les enfants de 0 à 18 ans signalés à la DPJ, en protection ou en contravention.

L'antichambre fait environ cinq mètres sur six. Au milieu, une table de cuisine avec des chaises ; on y fait manger du *Saint-Hubert* ou de la pizza aux enfants qui y séjournent parfois jusqu'à 15-20 heures. Au fond, une série de banquettes regroupées deux par deux dans des cabines ouvertes. Des enfants s'y étendent. Et souvent y dorment, à la grosse lumière et au son d'un téléviseur que les gardiens voudraient bien pouvoir parfois éteindre, mais que d'autres enfants restés autour de la table veulent absolument écouter.

Il y a presque toujours des enfants dans l'antichambre. Parfois deux, parfois quatre, et souvent jusqu'à sept, huit en même temps. Parfois des enfants et de grands adolescents en même temps. Et parfois en même temps, des enfants et de grands adolescents dits jeunes contrevenants, terme poli pour dire criminels en bas de 18 ans. Derrière chacun de ces visages se joue un drame terrible.

Et quand les drames des uns sont vraiment incompatibles avec les drames des autres, la DPJ déménage les plus jeunes, les bébés par exemple, dans une autre salle de garde, beaucoup plus petite celle-là. Une sorte d'antichambre de l'antichambre...

## Rapport sur les causes d'accidents de motoneige

MONTREAL (PC) — « Plus de 100 morts et un millier de blessés en cinq ou six ans, à cause de la motoneige, c'est assez. C'est même beaucoup trop ! Il faut agir et je ne pense pas que le gouvernement laissera traîner mon rapport sur les tablettes... On connaîtra peut-être même la position des ministères dans deux ou trois semaines. »

Au terme de l'enquête qu'il a menée durant trois jours au Palais de justice de Montréal sur une série d'accidents mortels en motoneige, c'est ce qu'a déclaré, hier, le coroner Marc-André Bouliane.

Chargée de piloter le dossier devant lui, Me Andrée Kronstr a fait entendre, cette semaine, 29 témoignages dans le but de trouver des solutions susceptibles de mieux protéger la vie humaine dans la pratique de cette activité récréotouristique.

Ont témoigné tour à tour les représentants de quatre grands fabricants de motoneiges, ceux du gouvernement du Québec, de la Régie de la sécurité dans les sports, de la Fédération des clubs de motoneigistes, de l'Association des chemins de fer du Canada et du Comité provincial de prévention des traumatismes, de même que des policiers de la Sûreté du Québec et de certains corps municipaux.

Tous ont fait l'analyse des nombreuses lacunes au plan de la sécurité, dans la pratique de la motoneige, et se sont dit intéressés à soutenir ou à financer une meilleure application de la signalisation et des règles de sécurité.

## Des recommandations

C'est au coroner Bouliane qu'il

appartiendra maintenant de faire des recommandations au gouvernement du Québec, à la lumière des constatations qu'il a pu faire au fil de cette enquête.

Déjà, il dit retenir certains points essentiels : « J'analyse sérieusement la possibilité de recommander une limitation de la vitesse et un maximum de cylindrée acceptable pour la promenade en famille dans les sentiers. Le permis de conduire automobile pourrait être obligatoire et inclure une classe motoneige, peut-être même assortie de restrictions comme c'est le cas pour les motocyclettes, compte tenu de l'âge et de l'expérience de chacun. On pourrait penser à des cours de conduite obligatoires pour les débutants de la motoneige et à un meilleur système de patrouille des sentiers, par le biais d'opérations conjointes des policiers avec les 3000 patrouilleurs bénévoles des clubs de motoneige, tant pour prévenir la conduite en état d'ébriété que les écarts au code de la sécurité routière. »

Appuyées par une campagne de publicité incitant au respect des lois et des règles de prévention, ces mesures, croit le coroner, pourraient assurément diminuer le nombre des motoneigistes qui, chaque année, terminent la saison dans un fauteuil roulant ou... dans un cercueil.

## Au Japon, la pègre se prépare à contrecarrer une loi dirigée contre elle

TOKYO (d'après AFP) — Depuis des semaines, la pègre japonaise incite ses adhérents à brouiller les pistes en se faisant enregistrer comme des compagnies, des groupes politiques ou religieux, voire des centres culturels. Elle attend de pied ferme l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi anti-pègre le 1er mars.

« L'objectif principal de la nouvelle loi est de lutter contre les interventions violentes des yakuza (gangsters) dans les affaires civiles », explique Takaji Kunitatsu, directeur général du bureau d'investigation criminelle de la police.

Aux termes de cette loi, les gangs les plus actifs pourront être désignés par la police comme des « boryokudan » (bandes violentes) et se voir interdire diverses activités « anti-sociales » assimilées à du racket (méditations dans les accidents de la circulation, évictions de locataires récalcitrants, obtention de biens ou de prêts par intimidation).

Leurs membres et leurs bureaux ne pourront plus ostensiblement exhiber les insignes de leur bande tandis que la police pourra leur ordonner de suspendre leurs activités et, en cas de récidive, les traduire devant la justice.

L'idée, explique Takehana Yutaka, responsable de l'agence de la police, est de tarir à la source une partie croissante des revenus des 3300 bandes qui existent au Japon et qui rassemblent quelque 90 000 criminels.

Les revenus annuels de la pègre sont évalués par la police à plus de 10 milliards \$, dont près de 80 % provenant d'activités illégales (drogue, jeu, prostitution), le reste se répartissant entre des activités économiques légales et d'autres plus floues, visées par la nouvelle loi.

Les yakuza, qui ont pignon sur rue au Japon et bénéficient d'une image favorable au sein de la population, n'ont pas attendu le 1er mars pour réagir.

### De chef de gang à président

Le principal syndicat du crime, Yamaguchi-gumi, qui rassemble environ 30 000 membres, a pris les devants dès la fin 1991 en demandant à 117 des bandes qu'il contrôle de se transformer en compagnies, avec à leur tête des « présidents » plutôt que des « chefs ».

Selon le quotidien Mainichi, plus de la moitié des 44 bandes contrôlées par le Yamaguchi-gumi à Osaka avaient obtenu le statut de mi-février, certains rivalisant d'ingéniosité pour confondre la police : le seul quartier de Minato-ku a ainsi vu fleurir un centre culturel, un palais des mariages, un hall mortuaire, une maison de retraite et une agence immobilière, tous contrôlés par la bande Ono, tandis qu'une autre bande, le To-wai-kai, ouvrait un centre de sport, une société de commerce et une compagnie de cosmétiques.

À l'approche du 1er mars, les manifestations de mauvaise humeur des criminels et de leurs familles se sont multipliées. En janvier, une soixantaine de femmes et d'enfants de gangsters avaient manifesté à Tokyo en réclamant que le respect des « droits de l'homme » s'applique également aux criminels.

Le thème des « droits de l'homme » a été repris dans une interview accordée à l'agence Kyodo par Tokutaro Yakayama, le chef du Aizu Kotetsu, une bande basée à Kyoto et rassemblant environ 2000 membres. « La loi va renforcer le pouvoir de la police et à la fin les citoyens vont souffrir », déclarait-il.

Pour la police, la tâche risque de ne pas être facile. La plupart des experts jugent la nouvelle loi insuffisante dans la mesure où elle ne donne aucun pouvoir à la police pour contrecarrer les transactions boursières ou les autres activités commerciales des criminels qui se sont rapidement développées au cours des 10 dernières années. Une clause prévoyant la confiscation de « l'argent gagné illégalement », envisagée dans un premier temps, n'a pas été retenue « pour ne pas enfreindre la constitution », a expliqué Takehana.

# Le 1er juillet sera fêté le 29 juin

La Confédération sera dépouillée, cette année, au Québec, de son caractère de grande fête nationale chômée par tous. Un million et demi de travailleurs célébreront le 1er juillet le 29 juin et l'autre million le jour même, divisant ainsi en deux blocs la masse des travailleurs québécois qui ont droit au repos à l'occasion de la Confédération. De plus, pour la première fois dans l'histoire du pays, les magasins seront ouverts le jour de la fête du Canada.

LE SOLEIL

Ces travailleurs qui chômeront le 1er juillet le 29 juin, cette année, ce sont les salariés non syndiqués régis par la Loi sur les normes du travail, amendée en janvier 1991 pour ajouter le 1er juillet à la liste des six congés fériés déjà existants. Dans leur très grande majorité, le million et demi de salariés touchés par la législation sont des gens qui oeuvrent dans le secteur du commerce et de l'alimentation.

En dépit des apparences, la Confédération n'était pas, jus-

qu'au 1er janvier 1991, un congé payé au Québec pour les travailleurs non organisés. Cela même si la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux ordonnait la fermeture des magasins ce jour-là. Pour les employés de commerce, c'était un congé forcé sans solde ou un jour de travail où les employés en profitaient pour procéder à l'inventaire des stocks derrière des portes closes.

L'ajout du 1er juillet à la liste des jours fériés, chômés et payés constitue donc un gain pour les travailleurs non pro-

tégés par des conventions collectives. Mais l'ambiguïté nait quand la loi décrète que la fête du Canada ne sera jamais chômée le jour même à moins de tomber un lundi. À l'inverse, cela signifie que la Confédération sera toujours chômée un lundi : le jour même si la fête tombe un lundi ou le lundi précédant ou suivant le 1er juillet si cette date tombe un autre jour qu'un lundi.

À la Commission des normes du travail comme au bureau du ministre de l'Industrie et du Commerce, on explique que le 1er juillet est un congé mobile que l'employeur n'est pas tenu de donner le jour même. Contrairement au 24 juin, adopté comme « fête nationale » par l'Assemblée nationale et donc immuable, la Confédération, fait-on valoir, est une fête légale selon le fédéral, donc déplaçable comme Noël ou le jour de l'An. La différence avec le 25

décembre et le 1er janvier, c'est que le congé ne peut jamais être pris le jour même à moins de tomber un lundi.

Pour les salariés qui travaillent habituellement le lundi et qui, pour une raison ou pour une autre, seront empêchés, cette année, de chômer la Confédération le 29 juin, ils pourront prendre leur congé dans les trois semaines précédant ou suivant la fête ou être compensés en argent.

Ces nouvelles dispositions de la Loi sur les normes du travail s'appliquent, cette année, pour la deuxième fois. La raison pour laquelle la chose est passée inaperçue l'an dernier, c'est que le 1er juillet tombait bien à propos un lundi.

Aux ministères du Travail, de l'Industrie et du Commerce, de même qu'à la Main-d'oeuvre et la Sécurité du revenu, personne ne semble savoir au juste

pourquoi la fête du Canada est toujours déplacée au lundi pour le million et demi de travailleurs régis par la Loi sur les normes du travail. « Tout ce que je peux voir, c'est qu'on a voulu éviter qu'un commerce qui ouvre le lundi soit obligé de fermer ses portes le mercredi et de les rouvrir le jeudi », a risqué l'attaché de presse du ministre André Bourbeau, Jean Morin.

« On se demande d'où ça sort, ça », a déclaré, pour sa part, le président des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FIQ), Marcel Tremblay. « Chose certaine, ce n'est pas une demande syndicale et les travailleurs n'ont pas été consultés », a-t-il enchaîné, ajoutant qu'il était à peu près sûr que c'était pour faire plaisir aux commerçants qui pourront espérer de bonnes affaires, cette année, le 1er juillet.

## Air Cubana fait des vacanciers fort mécontents

Ce sont 122 personnes fort mécontentes qui devaient partir en vacances la nuit dernière. Leur avion devait laisser derrière lui la neige et le froid de Québec, à destination des plages chaudes de Cuba, ce qui en réjouirait plus d'un... si cet appareil n'avait pas eu plus de 30 heures de retard. Au moment de mettre sous presse, leur avion était annoncé pour minuit heure de Québec.

par PASCAL LAPOINTE  
LE SOLEIL

« Tout le monde comprend ça, un bris mécanique », résumait hier après-midi Daniel Dubois. En compagnie de trois autres personnes avec qui il avait bénéficié d'un prix spécial, il tuait le temps à la cafétéria de l'aéroport. Mais, ce contre quoi en avaient les passagers malchanceux rencontrés par le SOLEIL, c'était l'absence d'information, et l'impossibilité de mettre la main sur un responsable.

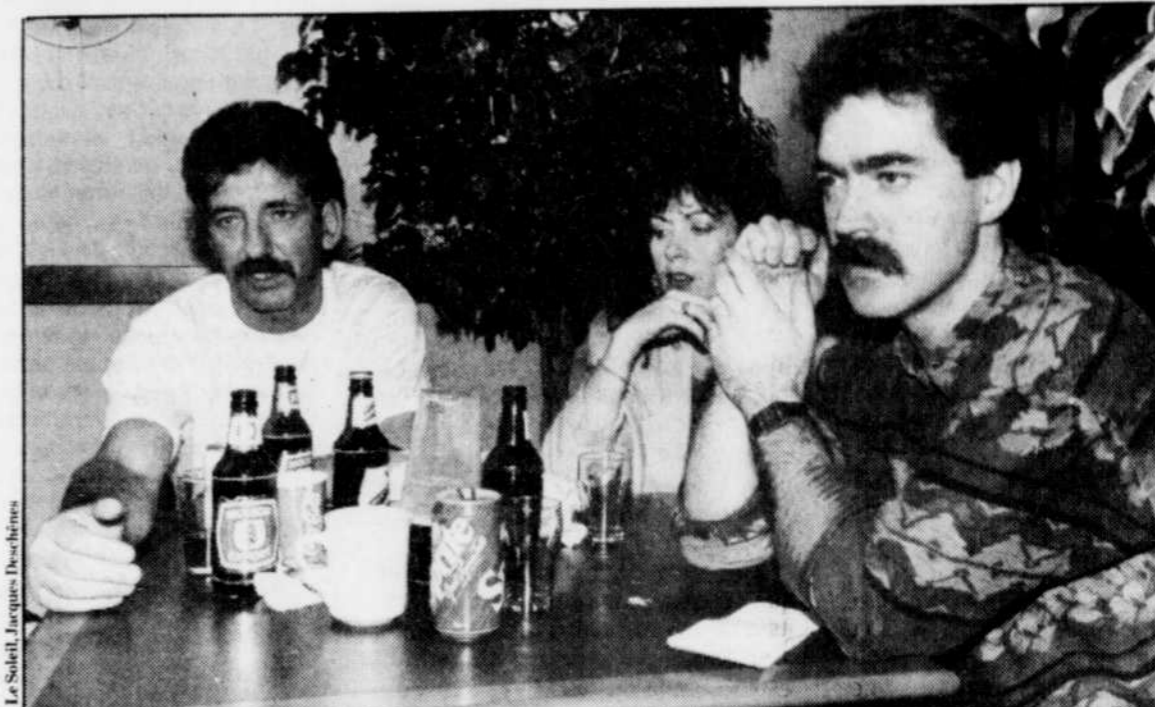
« Tout le monde se relance la balle », déplorait Hélène Dubois-Chartrand, en mentionnant en vrac le détaillant, Jet Vacances, Air Cubana, et Air Canada, lié par contrat à la compagnie aérienne cubaine. « On est esclave de ça », disait Yvon Ruel, qui avait pris l'initiative de faire circuler parmi les passagers une pétition déplorant « vivement le manque de services et le manque de con-

sidération à notre égard ».

C'était en effet le mutisme le plus complet du côté du comptoir de Jet Vacances. Aucune réaction n'est non plus venue du service à la clientèle, à Montréal.

### Long à dire

Les passagers en avaient long à dire, hier après-midi : leur départ de Québec, qui devait initialement avoir lieu à 18 h vendredi, avait déjà été reporté au moins quatre fois en milieu d'après-midi, hier, en raison d'un « problème de moteur ». Ils s'en prenaient péle-mêle à ce silence qu'ils assimilaient à de l'indifférence, à l'hôtel où avaient été envoyés, aux frais d'Air Canada, ceux qui ne pouvaient loger à Québec... hôtel dont le restaurant se trouvait dans un autre bâtiment, obligeant quelques femmes à marcher « en talons hauts sur la glace », la plupart s'étant déjà débarrassés de leurs vêtements d'hiver. Et tous s'en prenaient



« Mes amis m'avaient dit que j'aurais jamais dû prendre Cubana », lançait hier Daniel Dubois (à droite), en compagnie de Roland Chartrand et France Busque, à la cafétéria de l'aéroport.

évidemment à Air Cubana, et à son refus apparent d'accepter que Air Canada envoie un de ses appareils pour remplacer celui qui trônait inutilement devant l'aérogare.

Air Cubana a préféré, hier matin, envoyer un autre appareil depuis Cuba. Celui-ci devait arriver à Québec vers 15 h 30, pour repartir avec ses 122 passagers impatients une heure plus tard. Vers 15 h, ceux-ci apprenaient toutefois que l'appareil en question s'était posé à Mirabel en raison des conditions climatiques sévissant à Québec, et que leur départ était, en conséquence, à nouveau re-

tardé. Le comptoir d'Air Canada a été littéralement pris d'assaut.

« Mes amis m'avaient dit que j'aurais jamais dû prendre Cubana », lançait Daniel Dubois, qui prétendait avoir appris de source sûre — les rumeurs arrivaient de toutes parts hier — que cette compagnie connaîtrait de sérieux problèmes financiers depuis quelques semaines.

### Discrimination

Le représentant d'Air Cubana pour le Canada, Manuel Mederos, niait toutefois ces allégations, et s'insurgeait hier après-midi contre cette attention

soudaine portée par les médias québécois sur sa compagnie, ce qu'il assimile à une forme de discrimination.

« Air Canada a souvent des retards, dit-il, et on n'en parle jamais dans les journaux, à la télévision. Comment ça se fait qu'avec nous, on en parle tant que ça ? Est-ce que c'est parce qu'on est Cubains, parce qu'on se dit que c'est une compagnie du Tiers-Monde ? » Il affirme du même souffle que Air Cubana « est l'une des lignes aériennes les plus sécuritaires qui soient ».

Ce que ne nie pas l'une des passagères, Agathe Maltais, qui raconte avoir voyagé sur Air Cubana il y a trois ans et en avoir été très satisfaite. Mais en attendant, 122 personnes, dont certaines sont venues du Lac-Saint-Jean et même du Nouveau-Brunswick, ont perdu une journée de leurs précieuses vacances, et aimeraient bien pouvoir la récupérer. Ils sont évidemment unanimes à répondre par un « oui » retentissant lorsqu'on leur demande s'ils accepteraient que leur vol de retour (certains reviennent dans une semaine) soit retardé d'une journée. « Je ne veux rien savoir d'un dédommagement, lance Yvon Ruel. Ce à quoi je tiens, c'est ce que j'ai planifié depuis plusieurs mois. Je veux profiter de mes vacances. »

L'hypothèse d'un recours collectif, à leur retour, contre le détaillant Jet Vacances, n'est pas écartée, bien que la majorité ne semble pas se faire d'illusions : il est bien spécifié sur leur billet que le détaillant se dégage de toute responsabilité en cas de retard dû à des ennuis mécaniques.



L'avion d'Air Cubana n'a pu, tel que prévu vendredi, s'envoler avec ses 122 passagers québécois, en raison d'un bris mécanique.



**Royal Suzuki**  
6345, boul. Hamel  
L'Ancienne-Lorette  
872-0005

**GARANTIE COMPLETE**  
3 ans / sans franchise  
80 000 km

**LE MEILLEUR 4x4 DE L'ANNÉE**  
choisi par L'AJAC

Nouvelle berline 16 valves Touring  
**LA SWIFT GA 66 MILLES AU GALLON** 4,2 L/100 km  
Pensez puissance, pensez économie

Chez NOUS, on DÉCOLLE À  
**5 995\$\***

\* Programmes des diplômés de 750 \$ de Suzuki inclus dans ce prix. Valable jusqu'au 31 août 1992.  
Transport, immatriculation, préparation, taxes, en sus.  
Pour plus de renseignements, passez voir un concessionnaire Suzuki près de chez vous.  
Cote de consommation d'essence sur autoroute de Transport Canada.



**ACADIA SUZUKI**  
Là y a du service!

4480,  
1re Avenue  
Charlesbourg

**623-9861**

**SUZUKI**  
Ça tourne bien

**TOUJOURS PLUS, POUR MOINS!**

## LA POLITIQUE

## Congrès constitutionnel et biennal du PLC

## Les propositions des pro-vie sont battues

HULL — Les têtes d'affiche du Parti libéral du Canada (PLC) ont multiplié les interventions au cours des derniers jours pour faire en sorte que rien ne vienne ternir le déroulement sans heurts et sans grande surprise de leur dernier congrès avant les élections.

Le plus grand défi a été celui que leur ont posé les militants pro-vie, débarqués en masse à cette manifestation pour tenter de faire adopter par le Parti libéral une position ferme contre l'avortement.

La confrontation s'est produite sur une résolution suggérant qu'un gouvernement libéral s'oppose à toute recriminalisation de

l'avortement. La chef adjointe Sheila Copps a vainement tenté d'escamoter le débat, prétextant qu'il s'agissait d'une « question de liberté de conscience ».

Finalement les pro-vie ont été défaits par 418 voix contre 256, mais non sans quelques accusations de manipulation.

Le chef Jean Chrétien a dû lui

aussi plonger dans le débat, mais s'est fort bien tiré d'affaire. Il a plaidé, sous les applaudissements, que « personne ne peut imposer sa moralité personnelle sur les autres ». Il a aussi répété ce qu'il avait dit dès la première journée du congrès, soit qu'il y a place pour les deux camps dans son parti, en autant qu'aucun n'essaie de mettre le PLC au service de cette seule idée.

Un peu plus tôt, c'est la critique libérale au Affaires extérieures, le député Lloyd Axworthy, qui intervenait dans un atelier pour empê-

cher que ne soit adoptée une position dépassant la simple renégociation du traité de libre-échange.

« Faites confiance à M. Chrétien et au Parti libéral, qui va prendre le pouvoir aux prochaines élections, pour changer des choses », exhortait-il. A l'extérieur, un militant déçu le prenait cependant à partie, l'accusant de trahison et de « torchage de bras ».

Les jeunes libéraux voulaient quant à eux faire adopter une résolution pour que leur formation

réclame l'abolition de la clause dérogatoire (dite nonobstant) dans la Constitution. Sous les très fortes pressions de leurs aînés, et tout particulièrement de l'équipe d'André Ouellet, impliqué dans les travaux du Comité Beaudoin-Dobbie, ils ont modifié leur tir pour n'en faire qu'un simple objectif à long terme.

La résolution constitutionnelle enfin, résultat de l'amalgame de trois résolutions en provenance de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec, aura cependant été l'exemple le plus probant du désir impérieux manifesté par les dirigeants du PLC de montrer un front uni, ouvert et loin des controverses, à l'aube des prochaines élections fédérales.



Jean CHRÉTIEN

## L'opposition au projet de création d'un Office de protection de l'environnement s'intensifie

Le projet de loi sur la création d'un Office de protection de l'environnement risque de se heurter à un barrage d'objections. Près d'une trentaine de groupes, pour la plupart des opposants, déposeront un mémoire à propos de la législation que le Parti québécois promet de combattre.

LE SOLEIL

Critique du PQ en matière d'écologie, le député Denis Lazure précise que la position péquiste à l'endroit du projet scindant en deux l'Environnement n'est pas encore arrêtée dans ses moindres détails. Mais le caucus de ses collègues élus s'est rallié à l'idée de partir en guerre contre la proposition du ministre québécois de l'Environnement, M. Pierre Paradis, de mettre sur pied un organisme chargé d'appliquer les règlements conçus par le ministère.

Selon lui, l'Office envisagé est inutile et trop coûteux pour un ministère déjà affligé d'un manque de coordination entre le « central » et les régions. « Je vais m'opposer. Ce qui est urgent, ce

n'est pas de détruire ce qui existe, mais de le rendre plus solide.

« Le ministère n'a pas besoin d'un Office, mais d'un ministre. En ce moment, M. Paradis n'a rien. Il est arrivé en poste, il y a deux ans, en promettant de l'action. Il a ensuite engueulé ses fonctionnaires et s'est contenté de petites réformes ».

M. Lazure croit que la naissance de l'Office peut être évitée. « Même si c'est rare, je ne serais pas surpris de voir M. Paradis reculer ».

Le cabinet du ministre nie envisager une telle avenue. L'idée d'un Office, rappelle-t-on, fait partie du programme du Parti libéral.

Une commission courue

La commission parlementaire

sur l'OPEQ, qui démarrera le 5 mars, entendra au total 29 groupes. Le syndicat CSN, le Conseil du patronat, Hydro-Québec, le Mouvement Desjardins, l'Union des producteurs agricoles, l'Union québécoise pour la conservation de la nature, autant de noms qui témoignent des divers intérêts voulant se faire entendre. La plupart émettent de sérieuses réserves.

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec condamne sans équivoque le projet. Non seulement l'approche pêche-t-elle contre la politique de régionalisation que l'Environnement tente péniblement de suivre, mais encore elle menace de « faciliter l'ingérence politique ».

Chez Greenpeace, la directrice régionale Brigitte Gagné estime que « l'urgence ne va pas à la création de nouvelles structures, mais de savoir à quoi ça va servir. Des règlements, comme l'article 2-N' sur l'évaluation des projets

industriels, sont là sans être mis en vigueur ».

De son côté, l'Association minière du Québec prétend qu'il est « trop tôt pour opérer un tel divorce ». L'Association s'objecte à cet « autre organisme nécessitant un personnel supplémentaire ». D'autant plus que « les finances de l'État ne sont pas dans une situation pour le supporter ».

Chez les groupes contactés, seule la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec, à l'origine de cet élément de la plate-forme électorale du gouvernement Bourassa, se montre favorable. « Mais tant qu'à y aller, il faut faire les choses comme il faut », explique en entrevue M. Robert Dytte, responsable de la rédaction du mémoire. La Commission en profitera pour demander une refonte des institutions et de toute la législation environnementale.

Les jeunes libéraux ont aussi l'intention de revenir avec deux propositions que le Conseil des ministres a écartées, en décembre : prévoir que l'Office s'autofinance par la perception des droits reliés aux permis et aux redevances ; et faire en sorte que les employés du futur Office ne fassent plus partie de la Fonction publique. « Pour qu'ils soient plus productifs et travaillent davantage en fonction de la vie de l'organisme ».

## Budget fédéral déposé mardi

## Alcool et tabac auront un répit prévoit Yves Séguin

MONTREAL (PC) — L'ex-ministre québécois du Revenu, Yves Séguin, estime que le gouvernement fédéral, qui déposera mardi son budget, préférera changer certaines mesures fiscales plutôt que d'augmenter les taxes sur le tabac, l'essence ou l'alcool.

« Je pense qu'il voudra maintenir le cap : faire un budget qui va simplement permettre de continuer d'attendre la reprise », a indiqué M. Séguin au cours d'une entrevue téléphonique accordée à l'agence de nouvelles NTR, et diffusée aujourd'hui.

L'ex-ministre libéral, qui avait démissionné à l'automne 1990 pour protester contre la volonté du gouvernement Bourassa d'harmoniser sa taxe de vente provinciale à la nouvelle TPS fédérale, croit que les taxes sur l'essence, le tabac et l'alcool ont atteint un niveau qu'il serait difficile de dépasser. Il voit mal comment le gouvernement pourrait en remettre et fouiller encore plus dans le portefeuille des contribuables. « Les gens sont très déçus et frustrés, parce que depuis un an, on la paye la TPS, on en paye des impôts, des taxes, mais on ne voit pas baisser la maladie fiscale qui semble nous affecter. »

L'ancien député de Montmorency, dans la région de Québec, croit plutôt que le gouvernement conservateur favorisera les mesures fiscales pour augmenter ses revenus et diminuer le déficit.

« Cette année, les gens sont plus que jamais extrêmement sensibles, choqués, même écoeurés par l'ambiance fiscale (...) Je pense que le gouvernement, pour démontrer à la population qu'il fait un effort, pourrait être tenté de réduire ses exemptions qui sont décriées par beaucoup comme étant du favoritisme aux plus fortunés. »

L'ex-ministre croit aussi que les conservateurs profiteront du climat mondial actuel pour dégraisser l'appareil de la défense.

« Est-ce qu'en situation actuelle, il est logique que ce ministère consacre près de 13 milliards \$ à la défense au Canada ? Il y a peut-être un effort de compression à faire. »

## CARNET DE TIMBRES SUR LES OLYMPIQUES

## COMMÉMORANT LES SPORTS D'HIVER

Le patin! Le ski! La luge! Trois façons rapides de vous rendre à votre point de vente le plus rapproché pour vous procurer les carnets de timbres sur les Olympiques. Ce carnet spécial de 10 timbres, dédié aux Olympiques, illustre cinq sports présentés aux olympiques d'hiver.

Parfaits pour expédier vos envois ou pour les collectionneurs.



Carnet de 10 timbres de 0.42\$ sur les Olympiques: \$4.20\*

...à l'intention des collectionneurs...

Un pli Premier jour, une enveloppe attrayante sur laquelle sont apposés et oblitérés les cinq timbres commémoratifs. Illustrations et détails compris. 2,35 \$ chacune\*

Official Mark Canadian Olympic Association

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LES SERVICES POSTAUX DONT VOUS AVEZ BESOIN DANS LES COMMERCES SUIVANTS:

COMPTOIR POSTAL  
PLACE FLEUR DE LYS  
Ludelle - Spécialiste du stylo  
550, boul. Wilfrid-Hamel  
QUÉBEC (Québec)  
G1M 2S0

COMPTOIR POSTAL  
PLACE STE-FOY  
Pharm. Blais et Fontaine  
2562, boul. Laurier SAÏNTE-FOY  
(Québec)  
G1V 1C0

COMPTOIR POSTAL  
ST-LOUIS  
Tabagie-dépanneur Naduc  
2900, chemin St-Louis  
SAÏNTE-FOY (Québec)  
G1W 2L0

COMPTOIR POSTAL  
CARREFOUR CHARLESBOURG  
Tabagie du Carrefour  
8500, boul. Henri-Bourassa  
CHARLESBOURG (Québec)  
G1G 5X0

COMPTOIR POSTAL  
GALERIES CHARLESBOURG  
Papeterie Les Galeries  
4271, 1<sup>re</sup> Avenue  
CHARLESBOURG (Québec)  
G1H 2S0

COMPTOIR POSTAL  
PLACE QUÉBEC  
Accommodation La Boutillaille  
2, Place Québec  
QUÉBEC (Québec)  
G1R 2B0

COMPTOIR POSTAL  
PLACE LAURIER  
1<sup>er</sup> étage - Mail Nord  
2700, boul. Laurier  
SAÏNTE-FOY (Québec)  
G1V 2M0

\*\*Service bilingue offert à ces comptoirs postaux / Bilingual Service available at these outlets

## De la collection GREGORY PAT importée de France

Veste aquamarine lin et coton 269,95 \$  
Robe aquamarine lin et coton 375,00 \$



PERREAULT

Place Ste-Foy - Tél.: (418) 658-0081 Les Galeries de la Capitale - Tél.: (418) 626-7322

Exercice de prévention à l'aéroport de Québec

# Sept cents personnes simulent une catastrophe aérienne

Un avion transportant 180 passagers et membres d'équipage s'est écrasé hier matin près de l'aéroport de Québec, à la suite de l'explosion d'une bombe dans le compartiment à bagages. Du moins, c'était ce qu'avaient imaginé les scénaristes de « l'Opération Alaska » pour organiser cette simulation de catastrophe aérienne, afin de mettre à l'épreuve la concertation entre les services régionaux de sécurité publique, de sauvetage et de santé.

par PASCAL LAPOINTE  
LE SOLEIL

Cette simulation, qui s'est déroulée pendant trois heures devant plusieurs groupes d'observateurs et les représentants des médias, était l'aboutissement d'un travail

de 10 mois. Plus de 700 personnes, dont 180 figurants jouant le rôle des blessés, étaient impliquées.

L'alerte a été lancée à 10 h 03, après qu'aient été dispersés dans un champ enneigé, à l'ouest de l'aéroport, les 180 « blessés », et trois grands cylindres de métal représentant les trois « morceaux » de l'avion. Les pompiers de l'aéroport ont été les premiers sur les lieux, suivis, une vingtaine de minutes plus tard, des premiers ambulanciers, des policiers de Sainte-Foy et L'Ancienne-Lorette, et des équipes médicales.

Dans leur bilan préliminaire effectué en début d'après-midi, les porte-parole des divers groupes impliqués, dont Transports Canada, le CRSSS, la direction de la Sécurité civile et les policiers de Sainte-Foy, ont tous vanté l'efficacité de leurs équipes et souligné l'expérience que cette journée leur avait permis d'acquérir.

On a toutefois reconnu qu'une certaine confusion avait régné pendant la première demi-heure. De plus, un train que personne n'avait prévu a retardé les premières ambulances. Enfin, les observateurs ont tous remarqué une certaine lenteur de la part des secouristes occupés à « trier » les blessés — une opération indispensable pour séparer ceux qui peuvent se déplacer seuls (« catégorie verte ») de ceux qui nécessitent des soins immédiats (« catégorie rouge »).

De fait, s'il s'était agi de véritables victimes d'une tragédie aérienne et non d'acteurs portant paletots, foulards, tuques et caleçons longs, la liste des décès par hypothermie aurait pu devenir consternante. Comme le faisait remarquer vers 11 h le directeur adjoint au service d'urgence du CRSSS, M. André Lachance, en situation réelle, « tout ce qui respire serait déjà dans la catégorie rouge ». Et à midi, il y avait encore des blessés graves qui n'avaient pas été évacués.

Les « arbitres » et les « maîtres de jeu » avaient volontairement multiplié les difficultés : une route étroite, qui gênait le va-et-vient des ambulances, des voitures de police, et des autobus d'écoliers mobilisés pour évacuer certains blessés, avec toutefois un espace de stationnement juste à côté de l'endroit de l'écrasement. Les

froids de l'hiver (d'où le nom « Opération Alaska ») avaient été préférés à une belle journée d'été, comme cela avait été le cas pour la dernière simulation du genre en 1988. Mais la journée d'hier n'était pas une des plus froides qu'on ait connues cette année.

Sadisme suprême de la part des scénaristes, une « panne des communications radio », une heure et demie après l'alerte, a obligé les intervenants à se tourner vers le réseau d'urgence radio-amateur du Québec.

Le porte-parole du CRSSS, Renaud Leroux, n'a pas hésité à conclure que si une telle catastrophe devait réellement se produire, tous les services impliqués hier seraient « prêts à intervenir ». Tout le monde est arrivé « dans les délais normaux », évaluait-il hier.



Des policiers, des pompiers et des équipes médicales se sont occupés tant bien que mal des 180 « blessés ». Une simulation de panne radio et une route étroite comptaient parmi les difficultés que devaient contourner les différents intervenants.

## Pour encourager l'implantation de PME en Basse-Côte-Nord Création d'un fonds d'investissement envisagée

SEPT-ÎLES — Pour casser ce modèle de développement bien nord-côtier basé sur la seule grande entreprise, l'axe Port-Cartier—Sept-Îles—Havre-Saint-Pierre est déterminé à se doter d'un fonds d'investissement régional qui dégagerait du capital de risque pour la PME.

C'est là effectivement l'outil identifié par les participants d'un colloque de deux jours sur le développement régional qui a pris fin vendredi à Sept-Îles.

Présidé par l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Lévesque, M. Rodrigue Biron, le colloque a aussi débouché sur un engagement ferme de la centaine d'élus, socio-économiques et autres, à mettre tous ensemble l'épaule à la roue du développement.

« Les gens de la Côte-Nord veulent donner un vigoureux coup de

barre et ne plus attendre la grande entreprise pour développer leur région », a constaté M. Biron à l'issue de l'exercice de concertation.

Le colloque organisé par des groupes socio-économiques de la région, notamment le CADC, a, dans un premier temps, permis de bien photographier la situation. Jusqu'à présent, ce sont presque essentiellement des grands développeurs, des entreprises minières en particulier, qui ont façonné le visage économique de l'axe Sept-Îles—Port-Cartier et, plus à l'est, de la Minganie. Ces grands déve-

loppeurs ont enrichi la région, certes, mais ils auront eu les défauts de leurs qualités : ils ont créé des emplois salariés et des PME de service assujettis à leurs difficultés. Peu d'entrepreneurs ont émergé hors de ce sentier battu par les grands.

Selon un document de réflexion jeté sur la table des délibérations, la région a perdu 8500 emplois de 1980 à 1990 et 3000 dans la seule période de juin 1990 à juin 1991.

Des engagements pris par les participants au colloque, il se dégage que la région n'attendra pas bêtement que se matérialisent éventuellement l'usine Cabellum,

la relance de Cascades ou le barrage de la Sainte-Marguerite.

« S'il vient des grands développeurs, ce sera le glaçage sur le gâteau », a fermement indiqué le président du CADC, Pierre Côté.

C'est le CADC qui a été chargé de pousser plus loin les enlèvements pris au cours des deux jours de concertation avant qu'un nouvel organisme ne reprenne le flambeau.

Quant au fonds de capital de risque qu'un certain nombre de régions du Québec se sont déjà donné, il ressort de propos de syndicalistes que le Fonds de solidarité de la FTQ y participerait éventuellement.

# 699\$

l'ordinateur club DOS 386SX-25

Ordinateur 386SX-25 incluant:

- 1 Mo RAM
- écran couleur VGA
- DR DOS 5.0
- lecteurs 3.5" et 5.25"
- Clavier étendu

## club DOS

Le super centre de l'informatique

7710 Bd Hamel Ouest, Ste-Foy (sortie Jean-Gauvin)  
Tél.: 877-5888 ou 1-800-463-5285 FAX: 877-3846

## FLORIDE

### West Palm Beach

# 62 900\$ U.S.

(À près de 50% de la valeur originale)

2 chambres, 2 salles de bains, plus de 1100 pieds carrés incluant terrasse privée et 3 appareils ménagers, etc.

Situé sur le bord de Clear Lake à seulement 1 mille de l'intracostal et à 2 milles des magnifiques plages de Palm Beach; à l'est de la 95 et à seulement 2 milles au nord du nouvel aéroport de Palm Beach. Ce magnifique projet ultrasécuritaire de 96 condominiums est à distance de marche d'un golf, d'un des plus grands centres commerciaux du sud de la Floride (ouvert 7 jours/semaine), du nouvel auditorium de Palm Beach et du camp d'entraînement des Expos.

**LAKE PLACE CONDOMINIUM**

Aussi tennis, pavillon, salle d'exercice

**FINANCEMENT**

80% à 4,75%

JUSQU'AU 1er MARS 1992

SOIRÉE D'INFORMATION À 19 H

Drummondville, Auberge Universel	24 février 1992
Sherbrooke, Hôtel des Gouverneurs	25 février 1992
Montréal, Île Charbon, Hôtel des Gouverneurs	26 février 1992

Réservations : 1-800-874-6801

## mazda

JE ME SENS BIEN.

# MAZDA 323 1992

Rendez-Vous Mazda a **5 ANS...** et ce n'est qu'un début!

à partir de **8 500\$\***

LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE

ou une remise équivalente jusqu'à 950\$ sur 323 • Protege • 626 MX-6 • MPV • Camionnettes

Rendez-Vous

1615, BOUL. HENRI-BOURASSA

CAPITALE SORTIE HENRI-BOURASSA SUD 529-8551

mazda QUÉBEC

## LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE PAR LA QUALITÉ

558\$ par mois

L'ALTERNATIVE  
6670, boul. l'Ornière, Neufchâtel  
842-6938

CHEZ CONSTRUCTION DE LA VIEILLE CAPITALE, VOUS INONDER DE CADEAUX : TRÈS PEU POUR NOUS.

AU CONTRAIRE, NOUS NOUS EMPLOYONS PLUTÔT À VOUS OFFRIR UN PRODUIT DE TRÈS HAUTE QUALITÉ À UN PRIX COMPÉTITIF.

*Hâtez-vous!*

5 maisons unifamiliales admissibles à "Mon taux Mon toit"

Possession avant le 31 mars 1992

Rachat de bail max. juin 1992

Venez rencontrer un agent à l'une de nos maisons modèles suivantes:

NEUFCHÂTEL: 7665, rue Beaubois 847-3255

CHARLESBOURG: 224, rue des Inuits 841-1554

BOISCHÂTEL: 114, rue de la Cime 822-3357

LES SAULES: 3990, boul. Masson 871-8907

# CONSTRUCTION de la VIEILLE CAPITALE

## Contribution fédérale de près d'un million \$

## La survie de la mine British Canadian assurée pour six ans

THETFORD MINES — La société en commandite LAB Chrysotile qui regroupe depuis juillet 1986 les trois producteurs d'amiante de la région de Thetford Mines, recevra une contribution de 988 715 \$ du gouvernement fédéral pour réaliser la troisième phase du développement de la mine British Canadian, au coût de cinq millions \$. La survie de la mine, qui fournit du travail à 400 hommes, est ainsi assurée jusqu'en 1998.

LE SOLEIL

La ministre d'État à l'Emploi et à l'Immigration, Monique Vézina, en a fait l'annonce en fin d'après-midi vendredi devant une centaine de travailleurs. Elle était accompagnée de son collègue de la Défense nationale et député de Frontenac, Marcel Masse.

Cette autre subvention, consentie dans le cadre des dispo-

sitions de l'article 25 de la Loi sur l'assurance-chômage, porte à plus de trois millions \$ l'aide accordée par le gouvernement canadien dans ce dossier. La participation financière de LAB Chrysotile dépassera les huit millions \$.

Les travaux projetés dans cette nouvelle étape consistent en l'enlèvement de cinq millions de tonnes de mort-terrain. Ils donneront accès à 1,5 million de tonnes de minerai. Au cours des trois

phases, on aura déplacé 14,5 millions de tonnes de pierre stérile.

En plus d'assurer le maintien de 400 emplois, la réalisation de la phase III permet à la compagnie d'embaucher 53 ouvriers pour une période de 35 semaines.

Le président de LAB Chrysotile, Jean Dupéré, a qualifié, devant les employés, le ministre Masse « d'ami de l'amiante ». Il a rappelé que sans l'intervention soutenue du député de Frontenac, la mine aurait cessé ses activités en 1991.

## Jusqu'en 2008

Interrogé par LE SOLEIL, M. Dupéré a déclaré que la mine British Canadian a encore 30 millions de tonnes de gisements inexploités, des réserves suffisantes

pour prolonger la vie de la mine pendant 10 autres années. D'autres projets de développement sont à l'étude mais M. Dupéré a indiqué que des travaux aussi coûteux ne pouvaient être réalisés sans aide gouvernementale.

M. Dupéré est le principale actionnaire du producteur Lac d'amiante qui contrôle LAB. Le regroupement de cette mine avec les compagnies Bell et Société Asbestos (British Canadian), a permis à ces dernières de se sortir d'une sérieuse impasse financière. Bell et Société Asbestos sont des filiales dont la Société nationale de l'amiante se départira bientôt. L'acheteur potentiel le plus sérieux demeure le groupe de M. Dupéré.

## Bois Cepedia: l'accès aux propriétés de G. Bérubé est interdit aux grévistes

RIMOUSKI — La cour supérieure du Québec a tranché, mercredi à Rimouski, en faveur de l'industriel Gilles Bérubé qui avait demandé une injonction interlocutoire afin d'interdire l'accès à ses propriétés aux travailleurs de Bois Cepedia, de Sainte-Florence, tant que le conflit de travail qui dure depuis sept semaines ne sera pas réglé.

par GILLES GAGNÉ  
collaboration spéciale

Dans son jugement rendu moins de 24 heures après les plaidoyers, le juge Ross Goodwin a fait mention d'actes illégaux — du vandalisme surtout — commis sur les propriétés de Gilles Bérubé ou sur ses territoires de coupe forestière pour justifier la prolongation de l'injonction provisoire émise il y a trois semaines.

Le lock-out décrété le 30 décembre contraint à l'inaction les 64 travailleurs syndiqués de la scierie, et 35 autres personnes dans des secteurs connexes.

Presque tous les syndiqués de Bois Cepedia s'étaient rendus à Rimouski lundi afin d'occuper pacifiquement, l'entrée du Palais de justice avant les témoignages des deux parties.

Gilles Bérubé a demandé une injonction provisoire il y a trois semaines à la suite d'actes de vandalisme qui ont causé des dommages importants à ses équipements. L'industriel a également intenté une poursuite de 811 500 \$ en dommages et intérêts contre le syndicat.

Les porte-parole du syndicat ont toujours nié avoir été impliqués dans ces actes de vandalisme.

## Le couple de Coleraine s'adresse à la cour supérieure

## Requête pour retarder le procès d'une journée

THETFORD MINES — C'est le vendredi 28 février que la cour supérieure sera saisie de la requête déposée par le couple de Coleraine, inculpé dans l'affaire des 11 enfants battus ou victimes d'assauts sexuels, pour en appeler du refus du juge Gilles La Haye de retarder d'une journée la date de son procès afin de permettre à un nouvel avocat d'assumer sa défense.

Le couple de Coleraine s'adresse à la cour supérieure depuis qu'ils ont retiré, le 11 février, le mandat qu'ils avaient confié à deux avocats thetfordois. Il y avait mésentente entre les parties sur la façon de conduire le dossier.

La cause sera entendue au palais de justice de Québec et non pas dans le district de Frontenac.

Les parents n'ont plus de pro-

Comparaisant le même jour au palais de justice de Thetford Mines, Me Alain Baccigalupo, professeur de droit à l'université Laval, s'était dit prêt à prendre la relève si l'ouverture du procès était retardée d'une journée, soit au 31 mars. La veille, il doit donner des cours à l'université et il affirme ne pouvoir modifier d'aucune façon cet horaire.

Siégeant en cour du Québec, chambre criminelle et pénale, le juge La Haye a refusé d'accorder ce délai. D'une part, il a suggéré aux accusés de se trouver un autre avocat et, d'autre part, il a recommandé à Me Baccigalupo de refuser le mandat s'il ne pouvait

être là le 30 mars.

Le 28 janvier, a rappelé le juge, la date du procès, après une remise, avait été fixée une fois pour toutes au 30 mars, avec l'accord des parties.

Me Baccigalupo réitère que les accusés ont le droit constitutionnel de choisir leur avocat et que le délai d'une journée qu'il réclame n'est pas une mesure dilatoire.

Il a déclaré cette semaine au SOLEIL que s'il avait gain de cause, il se ferait aider par des étudiants en maîtrise de droit pour être prêt à procéder le 31 mars. En prison depuis le 27 août, les parents auront à répondre à 19 chefs d'accusation.

## Collision ferroviaire

ESCUMINAC — Une collision entre un train de passagers et un semi-remorque a fait plus de dommages matériels que de mal, vers 6 h 30 vendredi, à Escuminac, village gaspésien situé à 20 km de Pointe-à-la-Croix. Le train de Via circulait vers l'est et Gaspé quand il a percuté la remorque pleine de copeaux de la compagnie El Rencho de Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick). Le conducteur du camion tentait alors de devancer le train à un passage à niveau de la route 132. La remorque a été lourdement endommagée. L'avant de la locomotive a aussi subi des avaries. Ce qui n'a pas empêché le convoi de poursuivre sa route, après une courte inspection à la gare de Nouvelle.

Le vendredi 28 février, de 16 h à la fermeture,

venez rencontrer le

Dr ROLAND ALBERT

À l'occasion d'une SÉANCE D'AUTOGRAPHES de ses nombreux livres. Un rendez-vous à ne pas manquer!

ÉPICERIE ÉCOLOGIQUE

La Vie Saine



835, rue Turnbull, Québec (près du Grand Théâtre), 647-3066



## RÉSULTATS

Extra

Tirage du 92-02-22

NUMÉROS	LOTS
407045	100 000 \$
07045	1 000 \$
7045	250 \$
045	50 \$
45	10 \$
5	2 \$

Panco

Tirage du 92-02-22

2	6	7	9	11
16	28	31	32	33
34	35	36	37	38
43	46	47	51	64

Prochain tirage: 92-02-24

SELECT

Tirage du 92-02-22

1	2	13	17	25	37
Numéro complémentaire: 20					
MISE-TOT 15 24 32 36					
GAGNANTS LOTS					
121 413,20 \$					

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 32 318,70 \$
5/6	121 445,10 \$
4/6	2153 46,70 \$
3/6	31254 5,00 \$

Ventes totales: 1 177 847,00 \$  
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## HÔPITAL

du Saint-Sacrement

## AVIS DE SCRUTIN

Centre hospitalier affilié à l'Université Laval

POUR L'ÉLECTION DE QUATRE (4) REPRÉSENTANT(E)S DE LA POPULATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT

LE 9 MARS 1992

À la suite de la période de mise en candidature qui s'est terminée le jeudi 13 février 1992 à 17 heures, vingt et une (21) personnes ont déposé les documents requis et jugés valides pour leur présentation.

En conséquence, avis est donné aux membres du collège électoral de la population de la tenue d'un scrutin en vue d'élire les quatre (4) représentant(e)s de la population au conseil d'administration de l'Hôpital du Saint-Sacrement.

Date: 9 mars 1992  
Heure: De 17 h à 21 h  
Lieu: Entrée principale  
Hôpital du Saint-Sacrement  
1050, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec)  
G1S 4L8

Les candidates et candidats en lice sont:

- BRODEUR, madame Marie-Josée
- BRUNELLE, monsieur Christian
- DESHAIES, monsieur Bruno
- DESLONGCHAMPS, monsieur Daniel
- DURAND, monsieur Serge
- ÉMARD, monsieur Jean-Paul
- GAUTHIER, madame Catherine
- GENEST, monsieur Camille
- GIRARD, monsieur Lucien
- HAMEL, monsieur Denys
- LACROIX, monsieur Bernard
- LAPOINTE, monsieur Ludger
- LAVOIE, monsieur Lucien
- LEFEBVRE, monsieur Pierre
- RIVARD, madame Hélène
- ROBERGE, monsieur Jacques
- ROBERGE, madame Rachel
- SANSCHAGRIN, monsieur Michel
- SIMARD, monsieur Jean-François
- TREMBLAY, madame Albertine
- VERMETTE, monsieur Serge

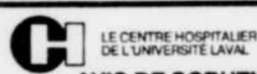
Une assemblée publique se tiendra le même jour à compter de 17 h à la cafétéria de l'Hôpital du Saint-Sacrement, au cours de laquelle il y aura présentation des candidates et des candidats.

Le vote par anticipation et le vote par procuration sont interdits. Le vote se fait par scrutin secret.

Les personnes suivantes n'ont pas qualité d'électeur au collège électoral de la population:

- une personne qui est à l'emploi du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- une personne qui est à l'emploi d'une régie régionale;
- une personne qui est à l'emploi d'un établissement;
- une personne qui est à l'emploi de tout autre organisme dispensant des services reliés au domaine de la santé et des services sociaux;
- une personne qui est à l'emploi de la Régie de l'assurance-maladie du Québec ou qui reçoit une rémunération de cette dernière.

Une bourse d'études, une subvention ou les sommes versées en vertu d'un contrat de recherche ne sont pas réputées être une rémunération. L'assemblée publique ainsi que le scrutin se tiendront selon les dispositions des règlements en vertu de la Loi sur la santé et les services sociaux.

Christian Coutlée  
Président d'électionJean-Yves Légaré  
Directeur général

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

AVIS DE SCRUTIN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE:

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

AU COLLÈGE ÉLECTORAL DE LA POPULATION

Avis est donné aux membres du collège électoral de la population que le 9 mars 1992 se déroulera la votation en vue d'élire quatre (4) membres au conseil d'administration de notre établissement.

DATE: 9 mars 1992  
HEURE: 17 h à 21 h  
LIEUX: Amphithéâtre - local 114 - rez-de-chaussée

Président d'élection: Dallaire, Robert

Candidats en lice:

- Béland, Valère
- Chatigny, Diane
- Choquette, Claude
- Fortier, Geneviève
- Genest, Camille
- Huot, Daniel
- Jacques, Denis
- Jobidon, Marie-Andrée
- Lamonde, Jacques
- Lapointe, Denis
- Lavoie, Lucien
- L'Écuyer, Mathieu
- Magnan, Jean-Pierre
- Marcotte, Guy
- Milot, Jacques
- Paradis, Rachel
- Parent, Danielle
- Sauvé, Arthur
- Sauvé, Pierre
- Simard, Jean-François

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de vote par anticipation et que le vote par procuration est interdit.

Renseignements supplémentaires:

Direction générale ou au président d'élection (654-2288)

Sainte-Foy, le 14 février 1992

Le directeur général,  
Jacques Brunet

## AVIS DE SCRUTIN

Au conseil d'administration du CLSC LA SOURCE

Au collège électoral: POPULATION

Avis est donné aux membres du collège électoral "Population" que le 9 mars 1992 se déroulera la votation en vue d'élire 5 membres au conseil d'administration de notre établissement.

DATE: 9 mars 1992  
HEURE: De 17 h à 21 h  
LIEUX: 280, Avenue Notre-Dame, Charlesbourg

ET 905, de Nemours, Charlesbourg

Président d'élection: Louis Blanchette

Candidats en lice:

- M. Jean-Marie Beaulieu
- M. Jean Beaudoin
- M. Steve d'Anjou
- Mme Hélène Dion
- M. André Dufresne
- M. Jean-Pierre Gagnon
- Mme Lise Gariépy
- Mme Annette Grenier
- M. Robert Légaré
- Mme Nicole Marcotte
- Mme Lisette Roy
- M. Jacques Tessier

Le 9 mars 1992, jour d'élection, chaque candidat-candidate s'adressera à la population vers 17 h à l'adresse suivante seulement: 905, de Nemours.

Tous les membres de ce collège électoral sont invités à se prévaloir de leur droit de vote à cette élection.

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de vote par anticipation et que le vote par procuration est interdit.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à Monsieur Louis Blanchette, directeur général du CLSC La Source en composant le 849-2572.

Louis Blanchette  
Directeur général  
CLSC LA SOURCE

PENSER NISSAN! C'EST PENSER STE-FOY NISSAN PENSER NISSAN! C'EST PENSER

mon client avant tout!

De retour de vacances, des prix olé! olé! olé!

Urgent besoin de voitures d'occasion

STANZA 1992  
À des prix \*  
olé! olé! olé!

MAXIMA 1992  
À partir de 22 333 \$

SENTRA E 1992  
À partir de 10 444 \$ \*

Ste1Foy NISSAN  
2060, boul. Charest Ouest  
681-7371

\* Transport, préparation et taxes en sus.

Garantie Sars-Source 100 000 km

NISSAN

# Subventions aux écoles privées : la FCSQ opposée à toute augmentation

La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mme Diane Drouin, s'oppose à toute augmentation des subventions aux écoles privées.

LE SOLEIL

Elle demande donc aux ministres Michel Pagé (Éducation) et Lucienne Robillard (Enseignement supérieur) de ne pas céder aux pressions des tenants de l'enseignement privé qui réclament une aide financière accrue de l'État.

Mme Drouin va encore plus loin en affirmant que le gouverne-

ment devrait verser des subventions seulement aux écoles privées qui offrent des services que l'on ne retrouve pas dans le secteur public d'enseignement comme, par exemple, un pensionnat. L'État, dit-elle, n'a pas à financer un système parallèle.

Elle trouve tout à fait justifiée l'intention du gouvernement d'autoriser les écoles privées à aug-

menter substantiellement leurs frais de scolarité pour faire face à la crise financière qu'elles disent traverser. « Il appartient aux utilisateurs de payer pour le maintien de ce système et non à l'ensemble des Québécois comme c'est d'ailleurs le cas dans le domaine de la santé ; ce sont les utilisateurs qui paient. »

Au début de la semaine, les dirigeants de l'enseignement privé ont vivement réagi au projet de règlement du gouvernement qui leur permettrait d'aller chercher jusqu'à 75 % de la subvention

gouvernementale en frais de scolarité, incluant l'admission et l'inscription. Cela signifierait la mort de plusieurs de nos écoles, a soutenu le président de la Fédération des associations des établissements privés, M. Auguste Servant. On demande que la subvention que l'école privée reçoit pour chaque élève (évaluée à 52 % du coût d'un élève dans le secteur public) soit haussée de 350 \$ annuellement.

**Le libre choix**  
C'est au nom du libre choix que les tenants de l'école privée réclament une aide financière accrue de l'État. Pour eux, une augmentation des frais de scolarité voudrait dire que beaucoup de parents ne pourraient plus y envoyer leurs enfants. On aurait alors raison de dire que l'école privée, c'est pour les riches.

Il n'est pas juste, affirme Mme Drouin, de laisser croire que l'école privée est ouverte à tous les jeunes Québécois. On sait que l'école privée sélectionne les élèves. Ceux qui n'ont pas de bons résultats scolaires ou qui manquent de motivation n'ont pas leur place dans ces institutions.

Les ressources de l'État se doivent d'être utilisées prioritairement pour offrir les meilleurs services éducatifs possibles à l'ensemble des citoyens dans le cadre du système public d'enseignement, soutient la présidente de la Fédération des commissions scolaires. À son avis, il serait indécent que le gouvernement augmente les subventions à l'école privée alors que le secteur public manque sérieusement de ressources.

Quand le gouvernement soutient qu'il n'avait pas le choix de couper dans les subventions du secteur public comme il l'a fait depuis 10 ans, il n'a pas les moyens de financer un système parallèle. C'est l'évidence même, conclut Mme Drouin.



## Recherché

Cet individu qui, armé d'un couteau, avait commis un vol à la caisse populaire Saint-Vincent-de-Paul, le 3 décembre 1991, est toujours recherché par les enquêteurs du Service de police de Québec. L'individu âgé dans la trentaine mesure 6 pieds (1,83 m), a les cheveux bruns longs, une moustache et l'allure athlétique. Tout renseignement peut être communiqué à la section délits contre la personne au 691-6001 ou les soirs et fins de semaine au 691-6292.

## Ste-Marguerite : les organismes en faveur du projet Bacon et Paradis veulent rencontrer

**Bacon et Paradis**  
SEPT-ÎLES — Un groupe de 10 organismes pro-Sainte-Marguerite se propose de rencontrer, début mars, les ministres Bacon et Paradis pour obtenir l'heure juste sur le projet de 2,9 milliards \$. C'est ce qu'ont indiqué diverses sources, vendredi à Sept-Îles.

LE SOLEIL

Constitué des chambres de commerce de Sept-Îles et de Port-Cartier, des corporations de développement économique des deux mêmes villes, de l'ensemble des localités de la MRC des Sept-Rivières et de Fermont, au nord, le groupe se situe au faite des organismes en faveur de la réalisation du grand projet hydroélectrique.

Ils doivent remettre un mémoire aux deux ministres à l'occasion de leur visite à Québec.

La Sainte-Marguerite, c'est des milliers d'emplois et 10 ans de travaux pour implanter une centrale de 800 mégawatts, puissance qui serait installée en détournant les eaux de deux tributaires de la Moisie.

La démarche commune des 10 illustre cette mobilisation qui se fait jour dans l'axe Sept-Îles-Port-Cartier en faveur du projet hydroquébécois de développer une centrale de 800 mégawatts.

D'une façon générale, les pro-Sainte-Marguerite souhaitent la réalisation le projet sous réserve toutefois que les grands travaux d'Hydro ne foutrent par le bordel dans l'environnement. Les députés québécois et fédéral alignent leurs propos dans ce sens.

Pour le moment, seuls les « Amis de la Moisie » sont contre le projet tel que conçu par Hydro. Ils suggèrent plutôt une centrale plus modeste de 544 mégawatts, sans détournement.

De leur côté, les autochtones débattent encore de la question. Un document produit en début de semaine faisant état de leur opposition a sans plus été déposé sur le coin du bureau des élus du conseil de bande. Le chef Elie-Jacques Jourdain a fait savoir dans le même temps qu'il était en faveur du projet.

Présentement, le projet est sous la loupe du ministère de l'Environnement.



## Un charmant témoignage

Pour les 56 marmots de deux à cinq ans qui fréquentent la Garderie du Village, à Cap-Rouge, le plus joli cadeau d'anniversaire qu'ils pouvaient offrir à leur « grand-papa de cœur », M. Milton Hendriks, pour ses 65 ans vendredi, était cet attroupement de pingouins. Avec la complicité de leurs sept éducatrices et de la directrice Carole Paré, ils ont découpé, colorié et installé ces joyeux pantins devant la résidence de leur grand ami. « Cet homme se rend tellement utile, disait une éducatrice, Sylvie Bêliveau, qu'il mérite bien cet hommage. »

**GM LOCATION PLUS**

**SPRINT DÉCAPOTABLE 1991**

Unité 11236

Garantie GM totale 3 ans/60 000 km  
Location 48 mois, 96 000 km  
Service de nuit : mécaniciens d'expérience en devoir jusqu'à 2 h du matin

**288<sup>85</sup>\*** par mois

\* Sans obligation pour vous de racheter la voiture

**INCLUS :** taxes, transport, préparation, taux 7,9%

**Chez Marlin, c'est clair TOUT EST INCLUS**

**MARLIN** Chevrolet Oldsmobile Inc. **GEO**

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

Plus de **3 000** points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **11614904**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

**CLUB Multi points**

**Cozy DECORATION**

Vous y rencontrez des amies qui ont plusieurs années d'expérience dans la décoration résidentielle et commerciale et qui sont avant tout soucieuses de la qualité de votre intérieur.

**Colette et Estelle Beaudoin**

Residentiel et commercial  
1458, AV. MAGUIRE  
SILLERY, 682-2877

Grâce naturelle et charme de la dentelle ajourée, l'harmonie et le confort tout d'une pièce.

**ROSA BORRA**

FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

**PLACE de la CITE**

Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill  
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

L'ART D'ÊTRE DIFFÉRENT...

**La Joconde institut de beauté**

Faites le plein jeunesse à notre institut, avec Hydradermie... un soin-plaisir incomparable.

En un peu plus d'une heure, retrouvez une peau nette, hydratée et régénérée. Dès la première séance, votre visage pourra passer le test du miroir avec succès: ridules autour des yeux estompées, teint éclatant, un véritable coup de jeunesse. En plus d'une formidable mise en beauté, l'Hydradermie vous offre une merveilleuse parenthèse de détente et de relaxation, un instant privilégié de quiétude absolue.

**Chèque beauté**

Madame, René Guinot et l'Institut de beauté La Joconde vous proposent, jusqu'au 29 février, un rendez-vous avec Hydradermie, le soin-jeunesse aux résultats uniques.

Un rabais de **10\$** vous sera accordé sur présentation de cette invitation.

Entrée du Manhattan Grill 658-0343

**PLACE de la CITE**  
1001, BOULEVARD HOCHELAGA, SAINT-JOY (QUÉBEC)

**Pierre Robitaille vous propose**

*L'amour du beau...*

Les 5, 6 et 7 mars, ne manquez pas les **3 JOURS** de la **MARIÉE**

Trois journées de bonheur pour ceux et celles qui cultivent l'amour des beaux objets... vaisselle, coutellerie, verrerie, bibelots, etc.

Venez rencontrer nos spécialistes qui, à titre gracieux, vous conseilleront sur la préparation de votre

**LISTE DE CADEAUX DE MARIAGE**

**guzzini**

«Collection Guzzini... formes, couleurs et richesse des fonctions. Un choix exclusif des matières plastiques les plus modernes, des styles contemporains toujours à la page.»

**ARCOFLAM**

Produit de France

Réalisé en Vitrocéramique, Arcoflam va sur la flamme, sur la plaque électrique, au four, au four à micro-ondes, dans le réfrigérateur aussi bien qu'au congélateur et sur la table. Collection complète formats.

**GARANTIE 10 ANS** choc thermique

Une corbeille bien garnie? Facilitez la tâche à vos parents et amis en déposant votre liste de cadeaux de mariage chez Pierre Robitaille et, par la même occasion, nous vous remettrons un joli cadeau.

Nous emballons et livrons gratuitement.

Dites-nous la DATE de votre MARIAGE\* et peut-être gagnerez-vous de MAGNIFIQUES PRIX

\* Sans obligation de votre part

boutique **Pierre Robitaille**

À gauche de l'entrée principale Place Ste-Foy **653-7260**

**ACCENTURE**

• CUIVRE • CHAUDRONS  
• ARGENTERIE  
• RÉPARATIONS  
• ÉTAMAGE • POLISSAGE

**HC HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR**  
687-2559

# Césars : « Tous les matins du monde » sacré meilleur film de l'année 1991

PARIS (AP) — Ils étaient 18 Césars à attendre « les mains qui vont les prendre », comme disait Yves Montand... Le film d'Alain Corneau, *Tous les matins du monde*, en a raflé sept à lui seul hier soir, lors de la 17e Nuit des Césars, grand-messe du cinéma français présidée cette année par Michèle Morgan. Et dédiée à celui qui restera à jamais le « Papet » de *Jean de Florette*.



Gérard Depardieu dans « Tous les matins du monde ».

Sacré meilleur film de l'année 1991, *Tous les matins du monde* obtient une statuette dans six autres catégories : meilleur réalisateur (Alain Corneau), meilleure actrice dans un second rôle (Anne Brochet), meilleure musique (Jor-

di Savall), meilleure photo (Yves Angelo), meilleur son (Pierre Ga-

met-Gérard Lamps-Anne Le Campion) et meilleurs costumes (Corinne Jorry)... « C'est comme cela, a concédé le réalisateur comblé, il y a des jours où tout réussit... Mais il ne faut pas s'effrayer, ça passe ! »

Ce copieux palmarès, qui est toutefois loin d'égaliser le record établi par *Le dernier métro* et *Cyrano de Bergerac* (10 Césars), en fait le grand triomphateur de cette soirée, devant celui que l'on n'attendait pas à si belle fête : *Delicatessen*, du tandem Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro.

Avec 10 citations aux Césars, ce film d'auteur faisait figure d'heureuse surprise. Mais la surprise s'est là aussi transformée en triomphe, *Delicatessen* s'adjugeant non seulement les prix de la meilleure première œuvre et du meilleur scénario original, mais également ceux du meilleur décor, réalisé par Jean-Philippe Duret et François Groult, et du meilleur montage, signé Hervé Schneid.

Parti favori avec ses 12 nominations, le *Van Gogh* de Maurice Pialat n'obtient en fin de compte qu'un seul et unique César, mais pas le moindre puisqu'il s'agit de celui du meilleur acteur : Jacques Dutronc. « Vos applaudissements en disent long », a lancé ce dernier, son éternel cigare aux lèvres et les yeux dissimulés derrière d'impressionnantes lunettes noires.

« Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter de plus. Enfin, vis-à-vis de moi... »

Si l'émotion s'est révélée bien rare au cours de cette traditionnelle cérémonie, elle a toutefois percé grâce à deux voix que tout oppose : celle, cristalline, de Barbara Hendricks interprétant *Les*

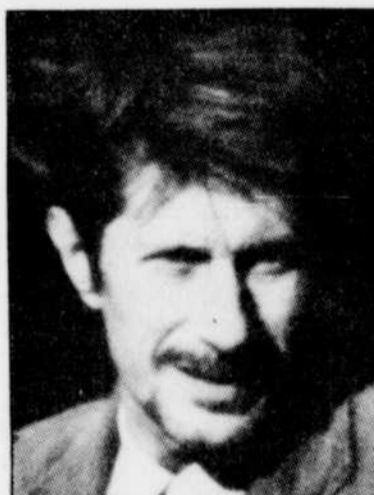
*rose de Picardie* accompagnée par Michel Legrand et celle, rauque et envoûtante, de Jeanne Moreau, enfin consacrée meilleure actrice pour sa composition dans *La vieille qui marchait dans la mer*.

« Le prix qui m'est donné ce soir récompense une certaine longévité d'existence, une longévité d'exercice de mon métier de comédienne », a-t-elle admis en remerciant son « étoile ». Pour cette grande dame du cinéma français, « on vient au monde avec un certain talent, avec des dons (...) et puis la conscience, quelque part, d'une certaine excellence. Et le désir d'aller toujours plus loin de mieux en mieux avec toutes les embûches que cela comporte... »

Les 2600 membres de l'Académie des arts et techniques du cinéma ont d'autre part choisi de décerner le César du meilleur film étranger à *Toto le héros* de Jaco Van Dormael, qui s'impose à *Il danse avec les loups*, le film oscarisé de Kevin Costner.

Si le César d'honneur est revenu à Sylvester Stallone, alias Rocky ou Rambo à l'écran — ce qui n'a pas semblé être du goût de toute l'assemblée réunie au Palais des Congrès de Paris —, Géraldine Pailhas et Manuel Blanc ont été récompensés dans la catégorie espoirs pour leur rôle respectif dans *La neige et le feu* de Claude Pinoteau et *J'embrasse pas d'André* Technin.

Enfin, c'est un vieux routier des plateaux qui a obtenu le César du meilleur second rôle masculin : Jean Carmet pour *Merci la vie* de Bertrand Blier. Pirouette du récipiendaire : « Depardieu est au Costa-Rica... Je sais qu'il n'oublie pas les canons. Anne Brochet aura son permis de conduire. Et moi j'ai ça : une belle œuvre d'art pour un film qu'on a souhaité faire. »



Jacques DUTRONC



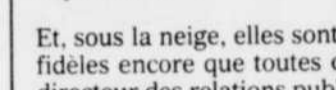
« Delicatessen » a obtenu quatre statuettes.



## Lise Giguère EN COULISSES

### La maman de Roy a pleuré

Lorsque pour la première fois la mère de Roy Dupuis a visionné *Being at home with Claude*, un film dur qui traite d'homosexualité et d'un meurtre, elle a pleuré. « Elle était assise devant moi aux côtés de mon frère. Elle a pleuré tout le long du film. Après la projection, quand elle m'a croisé, elle a pris ma main et s'est remise à pleurer », a raconté Roy avec douceur en conférence de presse à Québec cette semaine. Quant à sa blonde Simé, elle a bien compris le rôle : « Elle sait que je suis comédien. C'est un Roy Dupuis affligé d'une amygdalite et qui se faisait avare d'entrevues personnelles que les journalistes ont eu à se mettre sous la dent. Ce que plusieurs n'ont pas apprécié, l'accusant de « jouer à la vedette », voire d'imiter Roch Voisine ». D'autres ont succombé au charme des beaux yeux verts pétillants et l'ont plutôt trouvé maladroit et timide. Pendant la rencontre, quelques jeunes femmes faisaient le pied de grue à l'extérieur du cinéma Odeon, à quelques pas de la longue Mercedes dorée. « Est-il aussi beau qu'à la télévision ? », m'ont-elles lancé à la sortie.



Roy DUPUIS

Et, sous la neige, elles sont demeurées à attendre et espérer, plus fidèles encore que toutes celles qui ont harcelé Denis Beaulé, le directeur des relations publiques du Cinéplex Charest, pour assister au visionnement ou, mieux encore, à la première.

### Sweet Morisod

Tout le contraire pour Alain Morisod et Sweet People qui accueillent, à bras ouverts, le public venu les rencontrer à la fin du spectacle. Et croyez-moi, ça aussi, c'est un spectacle. Autographes, photos, câlins, mais aussi histoires pathétiques ou sympathiques. Alain, Mady, Jean-Jacques et Doc Silac se prêtent de bonne grâce à ce rituel. Plus tôt en semaine, ils m'avaient le faire avec bonheur, bien que quelquefois ils trouvent cela particulièrement « vidant » ! Mais cette attitude n'est sans doute pas étrangère au fait que le public leur est fidèle. A preuve, ce 26e disque d'or remis à Alain au soir de la première pour *Melodies pour rêver*. A Québec pour encore quelques jours, ils en profiteront pour visiter les amis, parcourir les centres commerciaux et se remettre de ce fichu décalage horaire. Au fait, comme ils demeurent au Québec jusqu'en avril, ils aimeraient bien se rendre dans une cabane à sucre. Quelqu'un aimerait les inviter ?

### Le retour de Francis Martin

Musique Plus diffusera, mercredi, le premier extrait du microsillon que lancera Francis Martin en mars. Intitulée *Quand on se donne*, cette chanson a été écrite par Luc Plamondon et relate l'histoire d'un jeune homme amoureux d'une femme beaucoup plus âgée. On raconte même que celle qui joue dans le vidéo serait la meilleure amie de sa mère. La direction de Sony, aussi l'étiquette de Céline Dion, semble miser gros sur Francis. Même René Angélil a accepté d'agir à titre de consultant !

### Yves Cantin et la bouffe

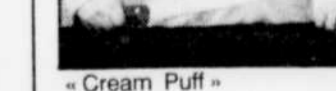
Son tour de taille le trahit. Le ténor Yves Cantin aime manger. Telle ment d'ailleurs qu'il vient de fonder le Théâtre de la Bouffe dramatique. De plus, il offrira cet été, au centre de ski Le Relais, un spectacle intitulé *Aimer, boire... et manger*. Comme le titre l'indique, on dressera l'histoire de la nourriture... sur des airs de valse. J'imagine déjà Yves Cantin monter son scénario et en pratiquer les airs tout en brassant sa sauce spaghetti (super, en passant). De plus, il accompagnera un groupe de voyageurs, du 11 au 26 septembre, en Autriche « Sur les pas de Strauss et de Sissi ». Si vous désirez plus de détails, Yves Cantin présente un « amour de concert » à l'école Montessori de Sainte-Foy, aujourd'hui, à 16 h.



YVES CANTIN

### De Cream Puff à Ginette Reno

Vous souvenez-vous d'un certain Cream Puff dans les messages publicitaires de la Labatt Bleue ? Cette bouille sympathique que l'on retrouve présentement pour Déco Meuble Léon et Bovril appartient à un représentant de l'imprimerie Clermont à Beauport, Roland Blouin. Et dans le dernier film de Jean-Claude Lord, *Leolo*, il tient le rôle du mari de Ginette Reno. Devenu comédien par la force des choses, il participera cet été à *Aimer, boire... et manger*.



« Cream Puff »

De belles sorties en perspective au Château Frontenac. Une nouvelle formule vient en effet de voir le jour : les « repas-show » alliant gastronomie et spectacle seront présentés une fois par mois. Il se pourrait bien que le prochain invité soit Luc de Laroche. On parle des Charlebois, Forestier et plusieurs autres. Pour la première qui avait lieu le jour de la Saint-Valentin, on avait invité La bande Magnétik, ces adeptes de l'acrobatie vocale.

### En vitesse

- Martin Dion, le policier Lamoureux époux d'une prostituée dans *Montreal, ville ouverte*, jouera dans *La complainte des hivers rouges* qui prend l'affiche cette semaine au théâtre du Trident. Originaire de Rimouski, Martin habite Québec où il joue régulièrement. Il faisait d'ailleurs partie de la distribution de *Roméo et Juliette* en même temps que Roy Dupuis.
- Michel Daigle (*Chambre en ville*) jouera à Saint-Jean-Port-Joli la saison prochaine.
- Le Village des sports recevait la visite de Gordie Howe, cette semaine, venu s'amuser en compagnie des petits Flyers de Philadelphie. L'ex-hockeyeur accompagnait son petit-fils, Travis. Reconnu par le public, il s'est prêté de bonne grâce aux poignées de main et aux signatures d'autographe.

Plus de **3000** points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL** CLUB Multi points

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **83759076**  
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

### L'énergie musicale

# LE GRAND DÉCOMPTÉ BUD

Dimanche de 10h à 12h

## CHIK 98.9

### LE SOLEIL

GAGNEZ UN LECTEUR LASER D'UNE VALEUR DE **469\$**

Écoutez le Grand décompté BUD, CHIK 98.9, LE SOLEIL, LA CLEF DE SOL, PIONEER. Remplissez l'espace vide de la dixième position. Retournez-nous le coupon.

CS	SD				
1	1	Don't let the sun go down on me	G. Michael / E. John	CIE	SONY
2	3	No regrets	Tom Cochrane	CAPITOL	
3	8	I'm too sexy	Right Said Fred	VIR	WARNER
4	12	Diamonds and Pearls	Prince	WARNER	
5	7	The way I feel about you	Karen White	A&M	WARNER
6	2	There will never be another tonight	Brian Adams	A&M	
7	4	Stars	Simply Red	WARNER	POL
8	13	I love your smile	Shanice	POL	SONY
9	18	Remember the time	Michael Jackson	SONY	
10					
11	6	Rescued (by the arms of love)	Glass Tiger	CAPITOL	
12	10	Finally	Ce Ce Peniston	A&M	POL
13	9	Making happy	Crystal Waters	POL	WARNER
14	22	To be with you	Mir. Big	WARNER	CAP
15	17	Hazard	Richard Marx	CAP	ISLAND
16	11	Mysterious ways	U2	ISLAND	WARNER
17	23	I can't dance	Genesis	WARNER	
18	16	Change	Lisa Stansfield	BMG	
19	26	Vibeology	Paula Abdul	VIR	POL
20	28	Again Tonight	John Mellencamp	POL	

CS. Cette semaine SD. Semaine dernière CIE. Compagnie

NOM : \_\_\_\_\_  
ADR. : \_\_\_\_\_  
TÉL. : \_\_\_\_\_  
10<sup>e</sup> position : \_\_\_\_\_

CHIK-98.9 1245, ch. Sainte-Foy, Bureau 105, Québec (Québec) G1S 4P2

CHIK 98.9 LE SOLEIL

## Rideau honore Rita Lafontaine de son prix Hommage 92

MONTREAL (d'après PC) — La comédienne Rita Lafontaine a reçu, vendredi soir, le prix Hommage 92, à la clôture de la bourse du spectacle Rideau.

Mme Lafontaine obtient ce prix non compétitif pour avoir participé depuis plus de 25 ans à des tournées, à jouer notamment des pièces de Michel Tremblay dans des mises en scène d'André Brassard, dont certaines avec le Théâtre populaire du Québec.

Le jury de Rideau (Réseau indépendant de diffuseurs d'événements artistiques unis) a par ailleurs attribué le prix Initiative à la ville de Mont-Laurier, la commission scolaire Pierre-Nepveu et aux caisses Desjardins des Hautes-Laurentides pour Aventure T, qui ont concouru à faire voir les spectacles de quatre compagnies de théâtre à 7000 enfants.

La ville d'Amos a reçu le prix de la Continuité, pour son appui soutenu aux activités culturelles.

Le prix dit de la Diffusion a été décerné à l'organisme Roseq, créateur du Réseau d'été 91 formé de 18 salles.

Richard Séguin, le chanteur originaire de Pointe-aux-Trembles, reçoit justement le prix de la Tournée, pour son association à Roseq l'été dernier, jugée déterminante pour faire connaître plusieurs petites salles.

Trois cent cinquante acheteurs et vendeurs de spectacles sur scène, inscrits à Rideau 92, ont choisi par vote secret et informatisé les gagnants de quatre des prix ; le prix à Mme Lafontaine a été attribué par le conseil d'administration de Rideau. Les lauréats ont reçu une gravure de l'artiste de Québec Carmelle Martineau, remise lors du gala de clôture par la ministre des Affaires culturelles Liza Frulla-Hébert.

**LE PALMARÈS**



Ce palmarès reflète la position des disques compacts et cassettes les plus vendus chez Musique D'Auteuil, rue St-Jean, à Québec et des magasins HMV de Place Fleur de Lys, de Place Laurier et des Galeries Chagnon, à Lévis. Le chiffre entre parenthèses indique la position occupée à la parution précédente.

**FRANCOPHONE**

- 1 (3) Céline Dion chante Plamondon Céline Dion
- 2 (4) 20 chansons d'or Charles Aznavour
- 3 (1) Collection Rock Détente Artistes variés
- 4 (10) À suivre Claude Dubois
- 5 (-) Au maximum Nathalie Simard
- 6 (2) Aux portes du matin Richard Séguin
- 7 (5) Les plus grandes chansons Michel Sardou
- 8 (8) D'une ombre à l'autre Francis Cabrel
- 9 (9) L'intégral Beau Dompage
- 10 (6) Ce soir on danse Artistes variés



**LE ROCK**

Un 2e disque, une tournée en Europe

**1992 s'annonce fructueux pour Bootsauce**

L'année 92 s'annonce fructueuse pour la formation montréalaise Bootsauce. Son deuxième disque, *Bull*, lancé récemment chez nous, va paraître dans plusieurs pays dont les États-Unis; il est déjà question de spectacles en Europe pour cet été.

par MICHEL BILODEAU  
collaboration spéciale

Il faut dire que Bootsauce a terminé en beauté l'année 91. Invité de The Cult pour une série de concerts en Angleterre, dont un au prestigieux Wembley Stadium, le groupe s'est fort bien tiré d'affaire.

« On nous avait dit que ça serait très difficile. Le public de The Cult n'est pas particulièrement patient. Mais à notre grande surprise nous avons été très bien accueillis. D'ailleurs des promoteurs nous ont déjà fait des offres pour l'été prochain », commente avec enthousiasme le guitariste Sonny Greenwich Jr lors d'une entrevue au SOLEIL.

En plus des retombées de leur visite, *The Brown Album*, le premier essai du groupe, avait aussi préparé le terrain. D'ailleurs, ce disque n'a pas encore dit son dernier mot. En décembre, il a notamment fait son entrée au Japon et, selon le guitariste, les réactions sont excellentes.

**Disque hétéroclite**

Greenwich est d'autant plus confiant que, constate-t-il, *Bull* va probablement permettre à Bootsauce de toucher différents publics.

« Nous nous sommes fait plaisir avec ce disque. Il y en a pour tous les goûts mais c'est toujours le son Bootsauce. On va du funk au heavy en passant par le rap, le dance et le hardcore. Ça peut paraître curieux mais je pense que le disque a malgré tout une certaine unité. Pas comme celle de *The Brown Album* mais quand même... », raconte en riant Sonny Greenwich.

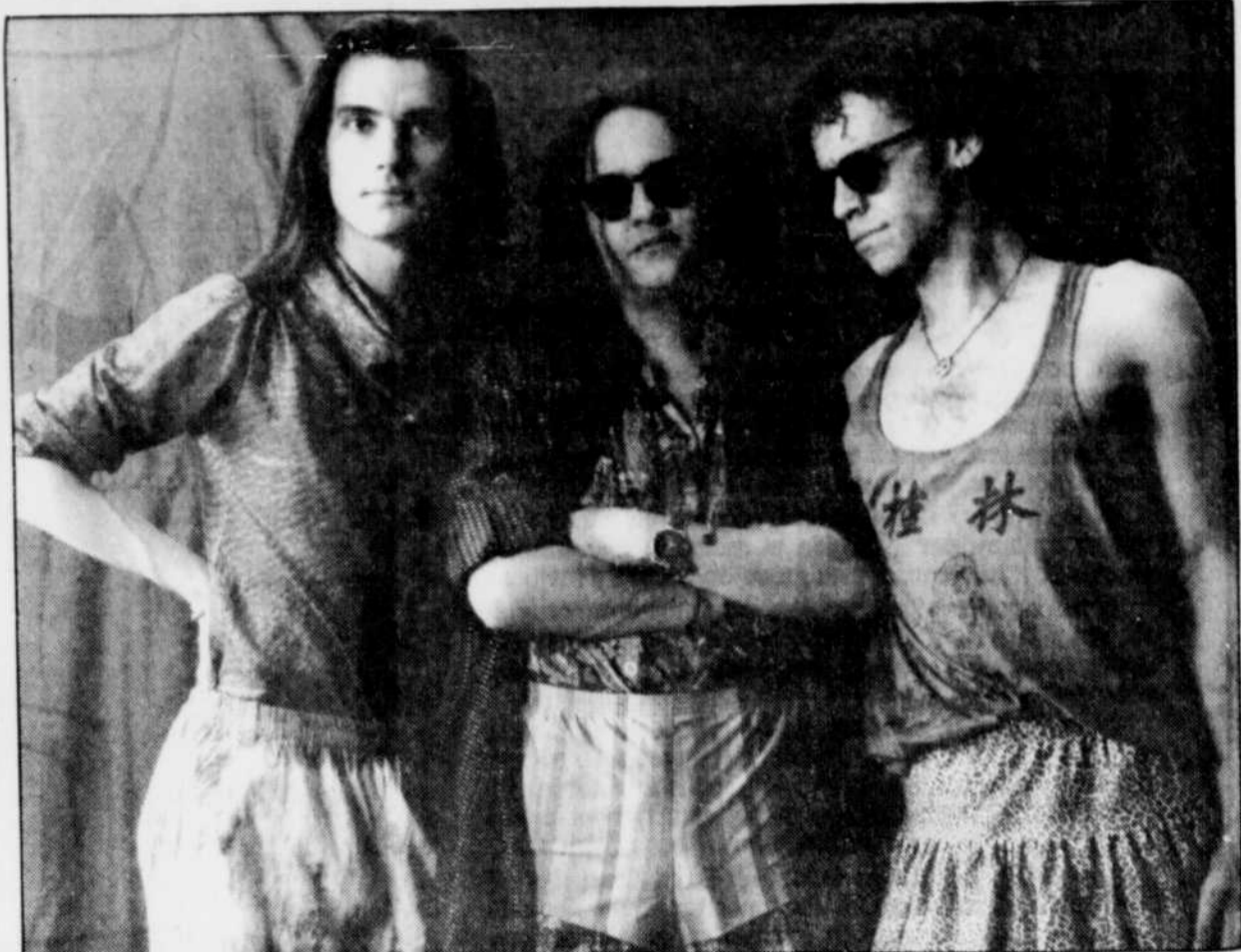
Hétéroclite ce disque? Eh bien! le guitariste estime que la seule évocation des noms des invités qui ont contribué aux séances d'enregistrement peut le confirmer. Imaginez que Lemmy et Phil Wizzo Campbell, deux des membres de Motorhead, et Mike Howe de Metal Church, sont venus donner un petit coup de main en studio.

Autre motif de satisfaction : les gars de Bootsauce ont pu réaliser eux-mêmes plus de la moitié des pièces et coréaliser les autres avec Michael Jonzun (Mick Jagger, Peter Wolf).

« Pour nous c'était très important d'avoir le contrôle sur cette étape. On savait exactement où nous allions. Et puis nous avions un excellent budget. Pas question de laisser quelqu'un d'autre en profiter », affirme Greenwich.

Côté spectacle, le groupe amorcera d'ici quelques semaines une série de concerts en Ontario. Par la suite, il doit sillonner l'Ouest canadien. Pour les mois à venir Greenwich avoue que plusieurs projets sont sur la table mais qu'il n'y a encore rien de définitif.

« Il y a beaucoup d'éléments en jeu. Tout dépend de ce qui va se passer ici et ailleurs. Mais, chose certaine, nous allons passer un maximum de temps sur la route », conclut le guitariste.



Bootsauce avait terminé en beauté l'année 91. Invité de The Cult pour une série de concerts en Angleterre, le groupe s'est fort bien tiré d'affaire.

**Paparazzi lance enfin son 3e disque après des mois de reports et de retards**

Il y a des siècles qu'on n'avait pas entendu parler de ce p'tit groupe de chez nous, Paparazzi, qui lançait — enfin — cette semaine, son troisième disque après des mois d'attente, de reports et de retards.

LE SOLEIL

En fait la dernière production de Morris Starr, Michel « Le Berg » Bergeron et Richard Samson était prête depuis Noël. La sortie en a été retardée, marketing oblige. Mais si les trois Paparazzi ont si souvent reporté leurs heures de tournée, c'est qu'ils ont pris beaucoup, beaucoup de soin à revoir leur arsenal de chansons, à peaufiner chaque pièce. « Quand on est rentrés en studio, on avait quelque chose comme 35 chansons. Pour nous c'est un record, puisque, à nos débuts, on avait tout juste assez de matériel pour un disque. »

**Papas-razzisi**

Ils ont mis le temps pour accoucher de ces nouvelles chansons aux influences diversifiées et hétéroclites; mais les Paparazzi en ont aussi profité pour devenir papas tout court...

Le temps les a aussi entraînés vers une nouvelle maison de disques. Désormais, Paparazzi dort à l'enseigne des disques Stars, d'André Di Cesare — celui qui distribue au Québec les oeuvres d'un certain Roch Voisine —; et les trois musiciens ne jurent maintenant que par leur nouveau directeur artistique.

« On est reconnus pour tenir notre bout, précise le batteur Ri-

chard Samson. Et André Di Cesare aussi! » Et qui sortait gagnant en cas d'affrontement? « C'est toujours André di Cesare! »

**Déconcertant**

« C'est le disque le plus "fini" qu'on a jamais réalisé », reprend plus sérieusement le chanteur Morris Starr. Le plus déconcertant aussi, pourrait-on ajouter. Des 11 titres qui s'y trouvent, essayez de mettre une étiquette commune à deux d'entre eux! De la chanson d'ouverture *O désirée*, longuement reprise à la radio l'an dernier, jusqu'à la finale à la Platters de *L'embrasser* (« notre chanson de strip-tease »), Paparazzi subit des influences soul-disco (*Lady Goodbye*), rap (*On tape sur la terre*), et bien sûr électro-pop, la marque de commerce du groupe. Même la voix à la Jimmy Som-

merville du chanteur Morris Starr prend des intonations plus graves, quasi méconnaissable.

« On a travaillé sur chaque chanson comme une entité », affirme Starr.

**Amenez-en des shows!**

Le dernier spectacle officiel de Paparazzi à Québec remonte probablement au Festival d'été de 1989, alors que le groupe se produisait aux côtés de Camel Clutch et de Madame. Etonnant pour trois gars qui habitent encore dans la région, qui possèdent un pied-à-terre à Montréal... et qui ne s'inquiètent nullement d'avoir à se taper quelques fois par année le trajet Québec-Paris.

Car il faut bien l'avouer : jusqu'à récemment, Paparazzi était mieux connu à Paris qu'à Montréal. « Dès qu'on a essayé en France, ça a cliqué. Le 45-tours *Tant d'amour* s'est vendu à 400 000 exemplaires! Ici, les gens ont été désarçonnés par notre côté étrange, précise Michel « Le Berg ». Même que certains pensaient qu'on était des Français! »

Raison de plus pour tenter de renouer avec le public d'ici. « On veut que le monde arrête de penser qu'on fait carrière en France. La cible, maintenant, c'est le Québec! », affirment les trois musiciens qui souhaitent se retrouver sur toutes les scènes d'ici. Et déjà, quelques contrats les attendent, cet été, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, « où on est très forts », et à... Ottawa, pour les Fêtes du Canada.

**Le Rock-notes**

**■ Départ de Vince Neil**

Dans un communiqué, Vince Neil a confirmé son départ de Motley Crue. Le chanteur a tenu à préciser que, contrairement à ce que les autres membres avaient annoncé, il ne quitte pas la populaire formation pour se consacrer à la course automobile. Insatisfait de l'orientation musicale de Motley Crue, Neil doit entrer en studio dans les mois à venir pour enregistrer un premier disque solo. Le bassiste Nikki Sixx, le guitariste Mick Mars et le batteur Tommy Lee travaillent à de nouvelles pièces et sont à la recherche d'un chanteur.

**■ La vague des « cd 5 »**

Les « CD EP » ou « CD 5 », des cd qui réunissent quatre ou cinq pièces, sont de plus en plus populaires. La maison BMG en a lancé plusieurs récemment. *Southern Rain* de Cowboy Junkies propose, outre la pièce titre, *Lost My Driving Wheel* et *If You Gotta Go, Go Now*, deux autres ne figurant pas sur le récent *Black Eyed Man* du groupe. *Waterfall* et *I Wanna Be Adored* de The Stone Roses réunissent des pièces inédites et des versions 12" remixées. Même constat pour *Justified & Ancient* de KLF où figurent notamment des versions « remix » de *The White Room* et *Stand By The Jams*. Pour sa part, la maison PolyGram a mis sur le marché un « CD 5 » de John Mellencamp sous le titre de *Again Tonight* et un de The Pixies intitulé *Head On EP*. Outre *Again Tonight*, un extrait du récent *Whenever We Wanted* de Mellencamp, on y retrouve une version « live » de *Get A Leg Up* et deux versions remixées de *Love and Happiness* (L.A. Club Mix et London Club Mix). Dans le cas des Pixies, il s'agit de deux extraits de *Trompe le monde*, ainsi que les versions « live » de *Planet Of Sound*, *Tame* et *Debaser*. À propos, les Pixies vont bientôt se joindre à U2 pour assurer les premières parties de sa tournée nord-américaine. U2 doit se produire au Forum de Montréal le 23 mars.

**■ Une brique à travers la fenêtre**

(PC) — L'une des chansons du disque *October* de U2 s'intitulait *I Threw A Brick Through Your Window*. C'est ce qu'un jeune homme de 20 ans a récemment fait en lançant un tel projectile dans une fenêtre de la résidence du chanteur Bono à Dublin, ce qui lui a valu de jolies menottes.

**■ REM à la Nouvelle-Orléans**

(PC) — Le groupe REM vient de s'installer pour deux mois à la Nouvelle-Orléans dans le but de réaliser, dans le studio de Daniel Lanois, la maquette de son prochain disque. Par la suite REM ira en effectuer l'enregistrement, qui devrait être de tendance plus acoustique, au studio Bearsville (Woodstock).

**■ Adieux de Tears For Fears**

(PC) — Tears For Fears fera officiellement ses adieux avec un dernier 45-tours comprenant une toute nouvelle chanson, *Laid So Low* (*Tears Roll Down*), tirée d'un prochain disque compilation.



Le batteur Richard Samson, le chanteur Morris Starr et le claviériste Michel LeBerg Bergeron, de Paparazzi.

**FAMOUS PLAYERS**  
CES HORAIRES COUVRENT LA PERIODE DU 23 AU 27 FEVRIER INCL.

**LES GALERIES DE LA CAPITALE**  
5401, boul. des Galeries 628-2455

**RUSH - VERSION FRANÇAISE (14)**  
Tous les soirs 6:40-9:10 dim 1:30-4:00-6:40-9:10

**CAPITAINE CROCHET (G)**  
Tous les soirs 6:15-9:00 dim 12:35-3:25-6:15-9:00

**LA MAIN QUI BERCE L'ENFANT (14)**  
Tous les soirs 7:15-9:30 dim 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30

**BUGSY (F.V.)**  
Tous les soirs 6:15-9:00 dim 12:40-3:30-6:15-9:00

**LA BELLE ET LA BÊTE (G)**  
Tous les soirs 7:00-9:10 dim 1:00-3:00-5:05-7:00-9:10

**PERE DE LA MARIÉE (G)**  
Tous les soirs 7:10-9:25 dim 12:30-2:40-4:55-7:10-9:25

**Mercrdis seulement à 9h30**

**CINEMA STE-FOY**  
2500, boul. Laurier 656-0592

**STOP OR MY MOM WILL SHOOT (G)**  
Tous les soirs 7:10-9:25 dim 1:10-3:10-5:10-7:10-9:25

**MEDICINE MAN (G)**  
Tous les soirs 7:00-9:25 dim 1:15-4:00-7:00-9:25

**WAYNE'S WORLD (G)**  
Tous les soirs 7:05-9:30 dim 1:05-3:05-5:05-7:05-9:30

**PLACE QUÉBEC** TOUTES LES REPRÉSENTATIONS À 45¢  
5, Place Québec 525-4524

**FINAL ANALYSIS (14)** Du dim au mar 9:00

**HOOK (G)** Du dim au mar 6:15

**J F K (14)** Du dim au mar 8:00

**WAYNE'S WORLD**  
version o. anglaise

**SEAN CONNERY**  
*Medicine Man*  
version o. anglaise

**FINAL ANALYSIS**  
version o. anglaise

**GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON**

**AVIS SPÉCIAL AUX 14 - 20 ANS - NOUVEAU TARIF JEUNESSE 6.00\$\***  
PARTOUT, EN TOUT TEMPS, À L'EXCEPTION DES MARDIS À MOITIÉ-PRIX ET DES MATINÉES SUR SEMAINE À 4.75\$

**INFO HORAIRES: CINÉMA ST-GEORGES 228-7540, CINÉMA ALOUETTE 337-2465**

**DU 21 AU 27 FEVRIER 1992**

**PLACE CHAREST**  
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

**BEING AT HOME WITH CLAUDE (14 ans)**  
(v. française) Dolby  
Ven. au Jeu. : 12:10 - 14:10 - 16:10 - 19:00 - 21:15

**LE SECRET EST DANS LA SAUCE (G)**  
Ven. au Jeu. : 13:00 - 16:00 - 19:10 - 21:45

**GRAND CAYON (G)**  
Ven. au Jeu. : 12:30 - 15:45 - 19:00 - 21:35

**FREE JACK (14 ans) (v. française)**  
Ven. au Jeu. : 13:35 - 16:40 - 19:20 - 21:45

**KUFFS (14 ans) (v. française)**  
Ven. au Jeu. : 13:40 - 16:45 - 19:30 - 21:50

**J.F.K. (14 ans) Dolby**  
Ven. au Jeu. : 12:30 - 15:30 - 20:15

**TOUS LES MATINS DU MONDE (G) Dolby**  
Ven. au Jeu. : 14:00 - 16:40 - 19:15 - 21:40

**ANALYSE FATALE (14 ans) Dolby**  
Ven. au Jeu. : 13:00 - 15:45 - 19:05 - 21:40

**CANARDIÈRE**  
Les Galeries Canardière 661-8575

**SCANNERS 3 (14 ans)**  
Dim. : 13:15 - 15:15 - 17:15 - 19:15 - 21:15  
Ven. au Jeu. : 19:15 - 21:15

**LE CLAP**  
2360 Ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP

**MY OWN PRIVATE IDAHO (14 ans) Dolby**  
(v. française) Dolby  
Ven. au Jeu. : 12:30 - 14:45 - 17:00 - 19:15 - 21:30

**CINÉMA LIDO**  
Promenades Lévis-Lauzon 837-0234

**KUFFS (14 ans) (v. française) Dolby**  
Sam. Dim. Lun. : 13:00 - 19:00 - 21:05  
Ven. Mar. Mer. Jeu. : 19:00 - 21:05

**LE PERE DE LA MARIÉE (G) Dolby**  
Sam. Dim. Lun. : 13:00 - 19:00  
Ven. Mar. Mer. Jeu. : 19:00

**BUGSY (14 ans) Dolby**  
Tous les jours : 21:15

**ANALYSE FATALE (14 ans) Dolby**  
Tous les jours : 19:05

**J.F.K. (14 ans) Dolby**  
Sam. Dim. Lun. : 13:00 - 19:30  
Ven. Mar. Mer. Jeu. : 19:30

**CAPITAINE CROCHET (G) Dolby**  
Sam. Dim. Lun. : 13:00 - 18:45  
Ven. Mar. Mer. Jeu. : 18:45

**BEING AT HOME WITH CLAUDE (v. française) Dolby**  
Sam. Dim. Lun. : 13:00 - 19:15 - 21:05  
Ven. Mar. Mer. Jeu. : 19:15 - 21:05

**CINÉMA LE PARIS**  
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

**99¢ LUNDI AU JEUDI**

**1,99\$ VEN. SAM. DIM. et FÊTES**  
\*TAXES EN SUS  
VOIR CALENDRIER RÉPERTOIRE

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS II

Editeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:  
DENIS CLICHE

Président et Editeur:  
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:  
DENIS ANGERS

# Les leçons d'Albertville

**L**es Jeux olympiques d'Albertville achèvent à peine. Les Québécois, plutôt froids à recevoir les Jeux à Québec, selon les appels reçus à Radio-Québec lors d'un débat sur la question, ont-ils réussi à réchauffer leur cœur à la flamme olympique ?

La meilleure façon de savoir serait de profiter des élections municipales, au cours des trois prochaines années, pour poser la question aux contribuables des 13 villes membres de la CUQ. On aura rarement eu si belle occasion pour tâter le pouls de la population : à dix ans de l'événement, nul ne pourra prétexter le manque de temps pour préparer une consultation populaire !

Si les « pour » l'emportaient, on pourrait parler d'un projet soutenu par la région et même la mairesse de Sainte-Foy aurait mauvaise grâce de ne pas s'incliner.

Si les « contre » se révélaient être plus nombreux, il faudrait enterrer l'affaire et conclure que l'arrière-goût amer des mégalo-projets des dernières décennies ne s'est pas encore effacé.

C'est un fait cependant que la perspective de Jeux rentables s'est estompée depuis Los Angeles. Au mieux, Albertville amènera des rentrées égales aux sorties de fonds du COJO. Mais, ce ne sont pas ceux qui ont le plus investi dans les Jeux qui toucheront ces revenus...

Les 600 habitants de Brides-les-Bains, l'un des 13 villages impliqués dans les Jeux, porteront une dette de 13 millions \$ à la suite du « face-lift » de leur village.

Les Savoyards ont investi 180 millions \$ dans des équipements dont certains tomberont dans l'oubli : telle la fameuse piste de bobsleigh de 41 millions \$, artificiellement gardée au froid avec du gaz ammoniac. Une pitié à côté du 1,1 milliard \$ de fonds publics dépensés pour construire une autoroute et une ligne nouvelle du TGV. Sobres, les Jeux olympiques d'hiver ?

Pourquoi les stations alpines, réputées à travers le monde, avaient-elles besoin des Jeux ? Pour redorer leur blason terni par plusieurs hivers sans neige et ramener des visiteurs chassés par les bouchons de circulation sur les petites routes de Savoie qui ne pouvaient accommoder, jusqu'à tout récemment, les 250 000 skieurs que les stations privées peuvent accueillir. La nouvelle autoroute ne règle, hélas, pas les cas d'avalanches et de glissements de boue qui se sont multipliés avec le développement de l'hébergement à flanc de montagne.

Pour les Jeux de Québec, dans une ville qui n'a plus les moyens d'entretenir une patinoire sur la Saint-Charles, il faudrait investir autour de 100 millions \$ en équipements sportifs qui ne serviront que 15 jours. De plus, comme à Albertville, on souhaite profiter de l'événement pour accélérer des investissements publics, dont le fameux TGV...

Ici aussi, donc, ce ne seront pas les Jeux de Cendrillon. On risque plutôt de déboucher, encore une fois, sur une ponction énorme dans les fonds publics. Ces lourds investissements (routes, aéroports, gares, chemins de fer, etc.) ne sont jamais comptabilisés dans les budgets des Jeux qui peuvent, ainsi, prétendre à la modestie.

Le comité d'organisation des Jeux d'Albertville pourra afficher un budget équilibré de cette façon. Les revenus de télévision et les commandes des firmes multinationales ne seront opposés qu'aux frais d'organisation du comité et aux coûts des équipements sportifs.

Les contribuables font les frais des plus grosses dépenses entourant l'organisation des Jeux. Il serait tout à fait approprié qu'on leur demande leur avis.

Pour appâter les touristes enfin, rappelons qu'il existe des moyens plus économiques et plus efficaces que les Jeux. Vanter abondamment les sports d'hiver et les paysages somptueux des sommets québécois dans les grands journaux et revues spécialisées des États-Unis ne coûterait pas 350 millions \$ et produirait des résultats bien plus rentables. Pourquoi ne le fait-on pas ?

MARIE CAQUETTE



Notes de Lecture

## Monde dangereux, pays ingouvernables



par  
Raymond  
GIROUX

**L**a Yougoslavie a été créée sans que ses peuples y soient préparés, leur culture politique les prédispose peu à accepter le pluralisme, et leurs idéologies nationales sont exclusives. D'où le chaos et le désordre depuis la mort du maréchal Tito, seul élément unificateur du pays.

D'où également les doutes sur la « gouvernabilité » pure et simple des territoires politiques qui se construisent sur les décombres de feu le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, et de son émanation subséquente en république des Slaves du sud.

Le dernier numéro de la revue *Hérodote* sur le thème de la balkanisation a redonné à ce mot son sens géographique premier, lui qui s'était acquis une renommée mondiale à l'égal de la finlandisation maintenant reléguée aux oubliettes. Seule la région des Balkans, au fond, peut se balkaniser !

Les États et les nations, en Europe du sud-est, se chevauchent sans jamais correspondre. Chaque gouvernement doit négocier avec une, et plus sou-

vent des minorités, elles-mêmes adossées en général à un territoire voisin où cette minorité forme la majorité.

Les cartes ethniques de la région exposent l'impossibilité de toute solution pacifique et respectueuse des droits si chacun place son nationalisme au premier rang de ses valeurs.

Le dossier géopolitique inquiète. Quel que soit l'angle de vision des différents articles de ce numéro, le lecteur retrouve partout un baril de poudre qui attend son allumette.

Le grand historien polonais Bronislaw Geremek tente de son côté d'expliquer, dans *La Rupture*, comment son pays a tenté d'éviter la décomposition lors de son passage du communisme à la liberté.

Sous la forme d'une longue entrevue, Geremek — qui fut proche conseiller de Lech Walesa avant de se laisser lui aussi emporter dans la tourmente basement politique qui rend la Pologne ingouvernable — raconte en toute subjectivité la fin d'un régime.

Le syndicat Solidarité, comprend-on de son récit, jouissait d'un certain espace de liberté malgré la dictature du général Jaruzelski. Et Geremek n'en veut pas à celui qui a proclamé la loi martiale en 1981.

Il affirme maintenant avoir toujours eu l'espoir que le géné-

ral-président ne voulait pas laisser la seule image d'un potentat, et qu'il y avait place pour une libéralisation à la condition de savoir s'y prendre.

Solidarité a ainsi choisi la voie de l'étapisme, avec la certitude morale que le Parti communiste creusait ainsi lui-même sa tombe en égrenant les concessions à gauche et à droite. Ce qui arriva.

Ces deux microscopies politiques s'insèrent à merveille dans la grande fresque de Robert Fossaert sur *Le Monde au 21e siècle*, un monde qu'il dit carrément « dangereux ». Les progrès réels, selon lui, sont enrobés de guerres et de cataclysmes, les médias surdramatisent le spectacle d'un monde en évolution, les hégémonies s'effondrent sans que l'on perçoive bien qui profitera de la succession.

Fossaert croit à l'inévitabilité des grands espaces économiques actuellement en voie de construction, auxquels tous les petits cantons nationaux, selon sa trouvaille, devront se souder pour éviter l'asphyxie les jours de bouleversements.

Mais l'orage viendra des mégapoles islamiques du Caire, de Téhéran ou de Bagdad. La guerre du Golfe, à ses yeux, n'est qu'un préavis dans le double contexte d'un épuisement lent des ressources pétrolières au cours du prochain siècle et d'une présence continue des

théocraties judaïque, chiite et wahabite (en Arabie saoudite).

L'auteur veut expliquer en quoi le monde présent est nouveau. Mais l'actualité a devancé son manuscrit, par moments. Ainsi, il croyait évitable l'éclatement de l'Union soviétique si, par exemple, elle acceptait de québéquiser ses républiques en leur laissant une marge de manœuvre internationale.

Il rêvait d'une Confédération plurinationale sur les ruines d'un État autoritaire disparu. Les événements actuels permettent de croire, au fond, que la tentative de Commonwealth ne vivra pas bien longtemps. Ce qui va à l'encontre des souhaits de l'auteur et rendent son scénario d'un monde à haut risque, encore plus à risque.

★ « Balkans et balkanisation », dans *Hérodote, revue de géographie et de géopolitique*. Numéro 63, 4e trimestre 1991. Paris, Éditions La Découverte, 198 pages.

★★ Geremek, Bronislaw. *La Rupture. La Pologne du communisme à la démocratie*. Paris, Éditions du Seuil, 302 pages.

★★★ Fossaert, Robert. *Le Monde au 21e siècle*. Paris, Fayard, 524 pages.

Votre Opinion

### Graves délais

(Lettre à M. Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé)

Il n'est pas dans mes habitudes de revendiquer quelque situation semblable. Ce soir, j'en ai plus que mon voyage. Je prends donc le temps d'exposer à votre attention l'aventure que j'ai vécue depuis quelques mois.

Le 26 mai 1989, j'ai eu quatre pontages coronariens. La réussite a été bonne bien qu'un pontage m'ait apporté des complications. En juin dernier, j'ai été hospitalisé à la suite d'une défaillance. J'ai reçu des soins empressés de part et d'autre. J'ai passé des examens minutieux pour établir ma situation réelle.

Le dernier examen, le 29 juillet à l'Hôtel-Dieu de Québec, indiquait qu'une dilatation devait être effectuée pour corriger la situation. Je comprenais qu'un minimum de un mois pouvait s'écouler avant l'intervention... mais six mois... Le 21 janvier, on m'acceptait pour y pratiquer la dilatation qui s'imposait le 29 juillet.

Le 22 au matin, le médecin traitant a commencé son travail avec toute l'attention nécessaire. Il s'est rendu à l'évidence que l'artère en question était obstruée à 100 % et qu'il n'y avait

rien à faire de plus. Le délai d'attente ayant été trop long.

Ce soir, de retour à la maison, j'en veux au système qui laisse pourrir une situation. Quelques semaines après l'examen, si l'intervention avait eu lieu, j'aurais été en mesure de travailler.

Après 32 années dans l'enseignement, ayant à ma charge mes quatre enfants encore aux études (primaires, secondaires et collégiales), et mon épouse, je n'ai pas compté les heures pour rendre service à mon milieu.

Léopold Robichaud  
Rivière-du-Loup

### Lois linguistiques

Il est temps qu'un véritable exercice de réflexion et d'évaluation des lois linguistiques se fasse au Québec.

Il pourrait s'agir de créer un véritable forum à la Keith Spicer (au fait pourquoi ne pas lui demander de le faire, à ce Spicer, ou à Claire Lamarche) ou tous les citoyens et les groupes de notre société pourraient s'exprimer sur le sujet : gens d'affaires, artistes, monde de la finance, ingénieurs, religieux, groupes linguistiques, etc.

Il est temps de reconnaître

que ces lois ont un caractère très délicat et certains aspects contestables, et qu'elles constituent un véritable boulet pour notre société en nuisant à sa réputation sur le plan international. Le forum serait donc l'occasion de voir comment on pourrait faire évoluer ces lois, sans remettre en question leur objectif de base, soit l'affirmation du fait français au Québec.

Tous les groupes mentionnés plus haut pourraient sûrement contribuer à imaginer des avenues plus souples et modernes que celles utilisées actuellement, et dont les aspects contraignants créent autant de problèmes qu'ils en résolvent.

Louis Bélanger  
Québec

### Abus en forêt

(Lettre à Albert Côté, ministre des Forêts)

L'Association chasse et pêche de La Mitis tient à vous préciser sa position en ce qui concerne la coupe forestière en forêts publiques. Comme chasseurs et pêcheurs, nous nous rendons compte qu'il y a carrément abus. Les coupes à blanc, les arrosages chimiques, le gaspillage de bois renversé par la machinerie, font en sorte que le potentiel des lacs

a largement diminué, le trappage aussi, et le chevreuil a totalement disparu de plusieurs secteurs du Bas-Saint-Laurent.

Des cédrières complètes sont coupées, les bandes qui avaient résisté à la coupe à blanc sont maintenant prélevées. Si cette politique continue, des Zecs des réserves et beaucoup d'autres territoires disparaîtront et les gens qui auront payé des baux, des cartes de membres et qui auront investi temps et argent pour pratiquer leurs sports favoris et profiter d'un endroit tranquille en forêt, se retrouveront avec un beau chalet près d'un lac mais seulement 20 mètres de forêt autour et un désert partout.

Cependant, des producteurs de bois privés, se démentent de tous les côtés afin de pouvoir exploiter leurs lots et vendre leur bois pour réussir à vivre convenablement.

Nous croyons sincèrement M. le ministre, qu'il y a deux côtés à une médaille et que vous n'en regardez qu'un seul.

Voilà pourquoi notre association appuie fortement le Syndicat des producteurs de bois de notre région ainsi que leurs moyens de pression afin que l'article 43 de la Loi sur les forêts soit appliqué dans les faits et que les forêts

publiques jouent leur rôle pour le prélèvement résiduel.

Michel Lévesque, v.-p.  
Association chasse et pêche de La Mitis, Mont-Joli

### Guérison complète

Soigner un organe malade, rien de plus simple de nos jours. La haute technologie, les nouveaux médicaments et les nombreuses connaissances nous le permettent.

Mais tout cela n'est pas très souvent payant ni pour le malade ni pour la société. Car si l'organe est soigné, la personne n'est pas guérie. Ce qui est la cause de la maladie n'a pas été connu et par la suite éliminé.

Lorsque la personne saisit le message de la maladie et qu'elle agit pour l'amélioration de sa qualité de vie, l'énergie négative de sa maladie peut disparaître et ne plus aller détruire ailleurs dans son corps.

Dans un contexte de soulagement de symptômes et de soins aux maladies, nos hôpitaux et nos cliniques médicales ont tout ce qu'il faut pour soulager et soigner... temporairement. À ce moment, seuls les professionnels de la maladie suffisent.

Dans un contexte de guérison,

des professionnels de la santé se placent autour de la personne ayant une maladie. Ils lui disent qu'elle est le médecin d'elle-même et qu'elle doit se centrer sur son médecin intérieur, sur sa force de guérison intérieure. Les professionnels de la santé ne seront humblement que des points de levier afin que la personne se guérisse elle-même.

Entre-temps, la Régie de l'assurance-maladie (!) du Québec ne devrait-elle pas retenir un léger pourcentage des rémunérations versées pour les actes médicaux et chirurgicaux ? Et les investir dans des programmes de guérison et aussi de prévention ? Ces programmes devraient se donner dans les CLSC. Pas à l'hôpital ni dans des cabinets privés.

Yvon Bureau, t.s.  
Québec

### N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la  
Tribune des lecteurs et  
lectrices du SOLEIL,  
390, Saint-Vallier Est  
G1K 7J6 (647-3368). Ces  
missives devront être courtes  
et accompagnées du nom,  
de l'adresse et du numéro de  
téléphone de leur signataire.  
Nous nous réservons le droit  
d'éditer et d'abréger ces lettres  
au besoin.

L'ENTREVUE

# Je suis lavé, blanchi, c'est terminé

— Pierre Lacroix

**NDLR: Mardi, le télévangéliste Pierre Lacroix était acquitté par le plus haut tribunal québécois d'une accusation de grossière indécence dont un jury de six hommes et six femmes l'avait reconnu coupable, il y a trois ans. Cet acquittement met un point final à la saga judiciaire qui a profondément marqué le fondateur de la Cité du Père, de Québec. Au plus fort de sa popularité, le prédicateur réussissait à remplir le Colisée pour ses « marathons de l'amour ». Guy Dubé l'a rencontré après son acquittement.**

**LE SOLEIL :** Monsieur Lacroix, la cour d'appel du Québec vient de vous acquitter d'une accusation de grossière indécence. Cela met un terme à une longue série noire. Est-ce que cela vous blanchit totalement ?

Pierre Lacroix : Oui, cet acquittement de la cour d'appel met fin à un long cauchemar. Au départ, il y avait exactement sept chefs d'accusation. Certaines ont été abandonnées. Il restait trois chefs, et deux sont encore tombés. J'ai été reconnu innocent et non coupable. Il n'en restait qu'un seul. On a démontré à la cour d'appel que le juge a erré au moins 15 fois. Avec grand bonheur, les trois juges ont tout de suite dit sur le banc « acquitté ». Tous les motifs seront rendus publics plus tard. L'important pour moi actuellement, c'est d'avoir obtenu un verdict d'acquittement de la cour d'appel sans des mois d'angoisse. Il ne reste plus aucune accusation. Je suis lavé, blanchi, c'est terminé.

**Q :** Le même problème a été soulevé avec d'autres télévangélistes ailleurs dans le monde, notamment aux États-Unis. On se rappelle de quelques cas assez célèbres. Que proposeriez-vous, vous qui êtes passé à travers cette aventure, pour que ces problèmes-là cessent. Est-ce que c'est trop facile, aujourd'hui, d'accuser une personne publique ?

R : Il est certain que lorsqu'on est une personne publique et, qui plus est, identifiée à la religion, l'ensemble des médias, qui ont un grand désir de vendre le plus de journaux possible ou d'augmenter leurs cotes d'écoute, peuvent facilement utiliser une telle personne, que ce soit un membre du clergé, un député ou un télévangéliste. Ça tombe dans la facilité et c'est ce qui attire. Je pense que le public devrait faire preuve d'une certaine prudence dans son jugement. J'ai vu beaucoup de reportages qui ne présentaient pas les faits tels qu'ils étaient, ce qui a provoqué une de mes grandes tristesses. Puis, dans le cas des télévangélistes américains, ce n'est que quelques-uns parmi des milliers, pour quoi généraliser ?

**Q :** Quel a été le pire moment de toute votre aventure, qu'est-ce qui vous a marqué le plus ?

R : Il y en a eu plusieurs. Je pense que c'est la peine ou l'humiliation de mes proches. Je pense particulièrement à mes enfants qui ont à fréquenter l'école. Ça fut pénible ; ils ont été blessés à plusieurs occasions. Il y a des adultes qui ont humilié mes enfants. Quand mes enfants jouaient au hockey, des spectateurs, des parents de l'équipe adverse ont insulté mes enfants. Que d'autres enfants le fassent, c'est moins pire ; mais des adultes, des entraîneurs de hockey d'équipes adverses ont aussi insulté mes enfants. C'est très pénible. C'est peut-être ce qui a fait

le plus mal. J'ajouterai aussi, voir mon pauvre père de 84 ans pleurer. Au moins, il a pu voir, entendre et vivre l'acquittement.

**Q :** Dans le même ordre d'idées, quel a été le meilleur moment dans cette histoire ?

R : Je dirais que le meilleur moment, le plus intéressant, c'est quand j'ai rencontré, sur la rue Saint-Paul à côté du bureau de poste, un clochard, qui m'a remercié du bien que je lui avais fait avant et après le procès, parce que je tenais bon malgré l'humiliation. Il souhaitait que je continue mes émissions. Il y a bien eu les victoires en cour et l'acquittement final, qui ont été de grandes joies. Mais, au plus creux du noir, c'est le témoignage du robineux qui a été le plus intéressant.

**Q :** Qu'est-ce que vous pensez de l'attitude passive de l'Église catholique dans tout ce que vous avez vécu ? L'Église s'est tenue à l'écart.

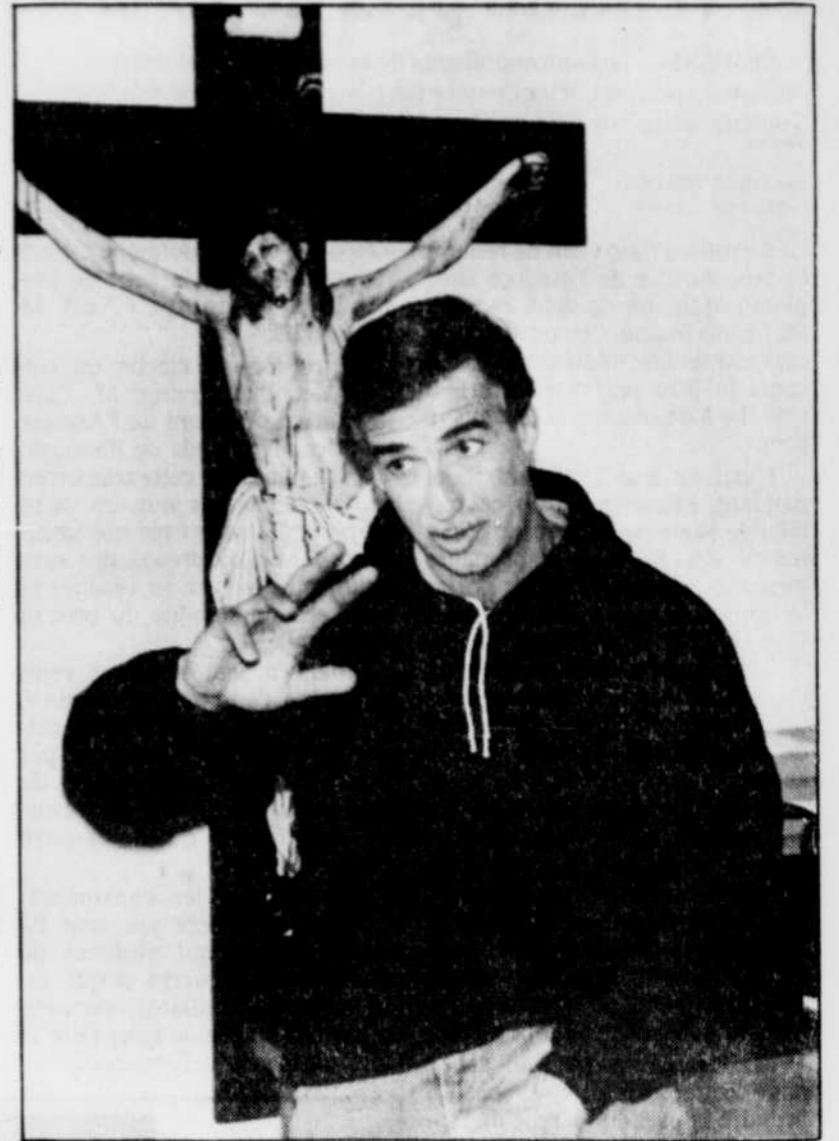
R : Ma réponse sera très courte. J'aime mon Église et je crois que l'amour n'est pas aveugle. Autre question s'il vous plaît.

**Q :** Est-ce que vous croyez que vous avez nui à l'Église ou encore à la foi des gens ? Est-ce que vous croyez qu'à travers tout ça, il y a des gens qui ont été quand même déçus et qui ne reviendront plus à Pierre Lacroix et à la Cité du Père ?

R : Je pense que l'ensemble des Québécois à partir de maintenant pourront faire attention à toutes ces accusations sur la place publique face à des prêtres ou des frères ou des sœurs. Ils vont dorénavant attendre les conclusions du système judiciaire. Et je pense que, en ce sens-là, j'aurai certainement aidé l'Église catholique à demander à ses fidèles de ne pas juger trop vite les erreurs possibles d'un membre du clergé. Et, une fois passé, d'être miséricordieux. Quand il n'y a rien eu, il n'y a rien eu. Je suis blanchi, totalement blanchi, lavé et bien lavé.

**Q :** Dorénavant, quelle sera votre ligne de conduite, est-ce que ça va continuer comme c'était avant ?

R : Dès le moment où le procès s'est terminé et que je suis allé en appel, j'ai continué mes émissions, j'ai continué la même ligne de conviction profonde : le Québec a le droit d'entendre parler de Jésus-Christ d'une façon simple. Les blessés de la vie ont le droit d'entendre parler d'un grand blessé qui est Jésus-Christ. Il y a un message d'espérance dans la bible et je pense qu'il y a trop peu de gens qui le propagent, il n'y en a pas à la télévision et il n'y en a à peu près pas à la radio. Chez les catholiques, je suis, je crois, le seul à le faire encore. C'est sûr que la Cité du Père a perdu des adhérents et énormément de contributions. Mais beaucoup de gens sont restés fidèles, presque 6000 personnes. Ça nous a permis de reprendre les émissions dès 1989 et il y a déjà 630 émissions de 15 minutes de filmées et diffusées qu'on peut voir à Québec sur le canal 36 le matin, à 7h15, sur CKTM Radio-Canada, Trois-Rivières.



« C'est sûr que la Cité du Père a perdu des adhérents et énormément de contributions. Mais beaucoup de gens sont restés fidèles, presque 6000 personnes ».

**Q :** Votre femme et vos enfants, comment ont-ils réussi à passer à travers ?

R : On était déjà une famille unie et optimiste, et on l'est resté. J'ai à rendre hommage d'abord à ma femme qui a été le point fort de toute cette crise. C'est une grande femme, profonde, de principes, droite, amoureuse, tendre, forte aussi. Il faut lui rendre honneur pour avoir su parler aux enfants, accueillir leurs confidences, les consoler, les relancer. Les enfants ont su prendre l'envers de la médaille et dire « soyons meilleurs ».

**Q :** Les gens vous voyaient-ils comme un « monstre » ?

R : Je crois que certaines personnes l'ont pensé, à partir des sarcasmes et des humiliations sur la place publique. J'étais moins que rien, j'ai été anéanti publiquement, méchamment. Il y a des fois que ça prenait des semaines à récupérer.

# VENTE FIN de SAISON

12 MOIS SANS INTÉRÊT

**-500\$** RÉGULIER SPECIAL

Pelisses courtes avec capuchon garni renard	795\$	295\$
* Jaquette d'agneau retourné teint bourgogne	1195\$	295\$
* Jaquette rat musqué teint cognac	1595\$	395\$
Chat sauvage peaux allongées	1995\$	495\$
* Jaquette renard teint marte	2295\$	495\$
* Pelisse longue doublée lapin rasé	995\$	495\$

**-1 000\$** RÉGULIER SPECIAL

* Chat sauvage "Tanuki" peaux allongées	2895\$	695\$
Loup peaux allongées	2895\$	795\$
* Renard shadow	2295\$	795\$
* Renard "ombré"	2295\$	795\$
* Rat musqué garni renard bleu	2 195\$	895\$
* Castor naturel long poil garni renard	2495\$	895\$

**-1 500\$** RÉGULIER SPECIAL

Chat sauvage peaux allongées "tuxedo" renard norvégien	2495\$	1195\$
Loutre naturelle long poil	2595\$	1195\$
Renard norvégien	2295\$	1 195\$
* Vison demi-buff peaux allongées	2995\$	1295\$
Castor long poil (Ebany) peaux allongées	2495\$	1295\$
Castor rasé "charcoal" garni renard indigo	3995\$	1495\$

**Pelisses** A PARTIR DE

courtes ou longues 295\$

Grand assortiment de chapeaux de vison, castor, chat, loup, renard, etc... 25\$

**NOUS PAYONS LA T.P.S.**

à 25%  
à 75%

DE RÉDUCTION

**PRÉMONT FORGUES**

CURRURE S

UX NOMS... UNE RÉPUTATION

ACÉDELACITÉ • SAINTE-FOY (418) 654-3660

**-2000\$** RÉGULIER SPECIAL

* Renard teint lavande	3695\$	1595\$
Vison femelle teint blush peaux allongées	3495\$	1795\$
* Vison mâle peaux allongées croisé brun naturel	4395\$	1795\$
* Renard teint bleu denim	3995\$	1895\$
Chat sauvage peaux allongées	3495\$	1895\$
* Vison bleu iris garni renard argenté	3995\$	1895\$

**-3000\$** RÉGULIER SPECIAL

Vison femelle "Surrell" peaux allongées	4 295\$	2 195\$
Vison pastel foncé femelle peaux allongées	4295\$	2295\$
* Renard roux naturel	3695\$	2495\$
Castor rasé peaux allongées	3995\$	2695\$
Vison ranch femelle modèle Couturier	5895\$	2995\$

**-4000\$** RÉGULIER SPECIAL

* Castor rasé teint brun	4695\$	3195\$
Vison "Mahogany" femelle peaux allongées	4695\$	3495\$
* Lynx canadien	6995\$	3695\$
Vison ranch femelle modèle Haute couture	7695\$	3995\$
* Pékan peaux allongées	7895\$	3995\$

**+4000\$** RÉGULIER SPECIAL

* Vison femelle teint surrell peaux allongées	7295\$	4695\$
Chat lynx américain	12995\$	4995\$
Vison femelle "Black Glama" peaux allongées	9995\$	6895\$

\* UN SEUL MANTEAU DISPONIBLE

RÉDUCTION SUR L'INVENTAIRE COMPLET ET SUR DES MANTEAUX DÉJÀ RÉDUITS À PARTIR DU PRIX ORIGINAL.

• SUJET À VENTE PRÉALABLE  
• VENTE FINALE, QUANTITÉS LIMITÉES  
• CETTE PROMOTION NE S'APPLIQUE PAS SUR LA MARCHANDISE DÉJÀ VENDUE

**LA SEULE ET UNIQUE OCCASION DE SE PROCURER UNE FOURRURE A SI BAS PRIX.**

## À Rimouski, l'essence se vend au prix de 1982

RIMOUSKI — Les automobilistes de la région immédiate de Rimouski peuvent actuellement faire le plein d'essence de leur véhicule au même prix qu'il y a 10 ans.

par ERNIE WELLS  
collaboration spéciale

La pétrolière Esso vient de réduire le prix du litre de l'essence sans plomb ordinaire de deux cents, à 55,7 cents le litre. Ce nouveau prix représente une réduction de 9,4 cents le litre par rapport à son prix il y a deux mois, 65,1 cents le litre.

L'arrivée d'un détaillant indépendant, l'Essencerie, au centre-ville de Rimouski a lancé, dans le temps des Fêtes, une première guerre des prix qui devait porter le litre du sans plomb ordinaire à 62,9 cents le litre. Esso a décidé, deux mois après cette manœuvre, de repartir le bal en baissant, dans un premier temps, le prix du litre de sans plomb ordinaire à 60,9 cents.

Selon un détaillant Esso du centre-ville, M. Edmond Desjardins, le surplus de pétrole sur les marchés mondiaux et la baisse du prix du baril expliquent en partie cette guerre des prix qui a obligé les quelque 30 détaillants situés dans les limites de la ville de Rimouski à s'ajuster au prix d'Esso.

M. Desjardins ne s'en cache pas : cette guerre vise aussi à prendre la part du marché de l'essence à Rimouski. Selon lui, comme un autre détaillant Esso, M. Bruno Jutras, les résultats sont significatifs puisque certains pompistes ont vu leur clientèle augmenter de 20 %.

L'Essencerie mène une concu-

rence féroce en distribuant notamment des coupons-rabais de 1 \$ sur le plein de carburant. « Nous, ce qu'on donne, c'est une réduction réelle du prix de l'essence à la pompe », dit M. Desjardins.

Autre son de cloche du côté d'un détaillant Irving, M. Carol Roy, aussi président de l'Association des marchands de Rimouski. « On se réjouit de cette concurrence. On sait qu'un jour, on va reprendre le dessus avec nos inventaires ». M. Roy prévoit que cette réduction des prix va résulter en une certaine stabilité du prix du carburant.

« Mais ça peut être long, voire pas avant l'automne prochain », dit M. Roy, qui se demande si cette guerre des prix amorcée par Esso n'est pas une stratégie de cette pétrolière en vue de traverser les difficultés qu'elle éprouve actuellement.

Entre-temps, les consommateurs ne se posent pas tant de questions, eux qui profitent de cette « bonne » guerre et qui, selon certains détaillants, viennent de partout en région pour faire le plein d'essence à Rimouski.



“Le partenaire de vos projets”




Autoroute 20 Ouest

**Disponible immédiatement**

## À BERNIÈRES

(Face à l'autoroute 20)

**À LOUER : 4,50 \$ / pi<sup>2</sup> et plus**

---

BÂTIMENT EST-CO peut, selon vos spécifications, construire votre projet dans un délai de 6 à 8 semaines, sur votre terrain ou sur le nôtre.

À VENDRE : 35 \$ / pi<sup>2</sup> et plus

À LOUER : 5 \$ / pi<sup>2</sup> avec option d'achat (mise de fonds 20%)

**1074, CHEMIN INDUSTRIEL, BERNIÈRES, QC G7A 1B3 (418) 836-5151**

## La Gaspésia de Chandler ferme pour 2 semaines

CHANDLER — L'usine Gaspésia, de Chandler, fermera ses portes pour une durée de deux semaines, à compter de demain jusqu'au 8 mars, afin d'ajuster ses stocks trop élevés de papier journal.

par GILLES GAGNÉ  
collaboration spéciale

Environ 600 des 625 travailleurs de cette filiale d'Abitibi-Price sont touchés par cette mesure justifiée par une demande encore faible de papier journal. On espère écouler les 5000 tonnes entreposées dans l'usine pendant l'arrêt de production, le deuxième de la Gaspésia depuis le début de 1992, ce qui porte à quatre le nombre de semaines d'inactivité.

La direction de l'usine prévoit 12 semaines d'arrêt en 1992, ce qui constituerait une légère amélioration de la situation qui prévalait en 1991, ponctuée de 14 semaines de trêve de production.

Par ailleurs, le président du groupe Abitibi-Price, Ron Oberlander, devrait se rendre à Chandler au début de mars pour une rencontre avec les dirigeants de l'usine. Une rencontre de ce type avait également eu lieu en 1991, à la même période de l'année.

### ■ Accident mortel

Une collision entre une automobile et un camion a fait une victime à l'Anse-au-Griffon, près de Gaspé, vers 16 h 30 vendredi. Le conducteur de la voiture, Raymond Michel, 43 ans, est décédé lorsque, dans un virage en pente, sa voiture a heurté le camion qui arrivait en sens inverse.

### ■ Perquisition et saisie

QUÉBEC — Trois hommes, deux de Québec et l'autre de Montréal, ont été arrêtés par les enquêteurs de la GRC jeudi, avec la collaboration de l'escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec. Au cours d'une perquisition dans une maison et un garage du boulevard Champlain, les policiers ont saisi une camionnette et 19 caisses contenant chacune 50 cartons de cigarettes non estampillées. Ces cigarettes, vendues sur le marché noir, auraient fait perdre 18 000 \$ en taxes non perçues au gouvernement fédéral. Des accusations seront portées contre l'homme de 73 ans et son fils d'une trentaine d'années de même que contre le Montréalais.

A M E U B L E M E N T S

# TANGUAY

ATTENTION

À PLACE TANGUAY SEULEMENT

**APRÈS AVOIR INAUGURÉ À LÉVIS SON NOUVEAU MAGASIN DE 43 000 PIEDS CARRÉS, AMEUBLEMENTS TANGUAY DOIT VIDER RAPIDEMENT SON ANCIEN MAGASIN DE PLACE TANGUAY**

DEUX SEMAINES SEULEMENT

LIQUIDATION FINALE

DE TOUTE LA MARCHANDISE MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

LIVRAISON GRATUITE ET IMMÉDIATE

PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI!

**DES PRIX COUPÉS, DU JAMAIS VU CHEZ TANGUAY**

A M E U B L E M E N T S

# TANGUAY

## PLACE TANGUAY, LÉVIS

**5500, boulevard de la Rive-Sud, Lévis (Rond-Point Lévis)**